



**« Ensemble et solidaires  
dans la lutte  
contre la pauvreté ! »**

**Plan d'action de l'Outaouais  
pour la solidarité et l'inclusion sociale  
2011-2015**



## **Membres du comité régional de coordination du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté**

Coordonnateur :

- Monsieur Pierre Legros, agent de développement, CRÉO.

Membres partenaires :

- Alain Ranger, MESS;
- Hélène Viau, MESS;
- Pauline Fortin, ASSSO;
- Isabelle Paradis, ASSSO (itinérance);
- Nathalie Lepage, directrice générale, Centraide;
- Carl Clements, agent régional, Québec en forme;
- Sandra Duque, coordonnatrice, TCFDSO (sécurité alimentaire);
- Isabelle Boespflug, directrice générale, TROCAO;
- Mélanie Boulet, agente CLD, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;
- Paul Nicole, responsable du développement social, Ville de Gatineau;
- Sonia Latulippe, agente de développement social, CLD, MRC des-Collines-de-l'Outaouais;
- Yves DesTroismaisons, organisateur communautaire, CSSS, MRC de Papineau;
- Paul Drouin, organisateur communautaire, CSSS, MRC de Pontiac;
- Richard Sévigny, agent de développement, CRÉO.

**Recherche et rédaction**

Pierre Legros  
Coordonnateur régional  
Lutte contre la pauvreté  
Conférence régionale des élus de l'Outaouais

**Collaboration**

Ghislain Régis Yoka  
Économiste régional  
Direction régional Outaouais  
Emploi-Québec

Jean-Pierre Courteau, MD MSc FRCPC  
Spécialiste en santé publique et en médecine préventive  
Adjoint médical à la directrice régionale de santé publique  
Direction de santé publique de l'Outaouais

Isabelle Paradis  
Agente de planification, de programmation et de recherche  
Direction de l'organisation des services  
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Mario Corbeil  
Agent de planification, de programmation et de recherche  
Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais

Sylvie Bélisle  
Graphiste  
Direction de santé publique  
Agence de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais

**Révision et validation des textes**

Membres du comité de pilotage et du comité régional de coordination

**Révision linguistique**

Jocelyne Barrette, secrétaire-comptable, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

**Révision linguistique et mise en page**

Christelle Robert, secrétaire-comptable, Conférence régionale des élus de l'Outaouais

**Pour information**

Conférence régionale des élus de l'Outaouais  
394, boulevard Maloney Ouest, bureau n°101  
Gatineau (Québec) J8P 7Z5  
Téléphone : 819 663-2480  
Télécopieur : 819 663-9950  
Site web : [www.cre-o.qc.ca](http://www.cre-o.qc.ca)  
Courriel : [info@cre-o.qc.ca](mailto:info@cre-o.qc.ca)

Le genre masculin est utilisé comme générique sans discrimination aucune et à la seule fin d'alléger le texte.

## Table des matières

|                                                                                                                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Contexte</b>                                                                                                                                                                    | <b>8</b>  |
| <b>2. Démographie et socioéconomique</b>                                                                                                                                              | <b>8</b>  |
| <b>3. Portrait de la situation en Outaouais</b>                                                                                                                                       | <b>9</b>  |
| <b>3.1 Les portraits DES COMMUNAUTÉS: des atouts précieux</b>                                                                                                                         | <b>9</b>  |
| 3.1.1 Indicateurs de développement des communautés de l'Outaouais                                                                                                                     |           |
| 3.1.2 Le portrait du développement social                                                                                                                                             |           |
| 3.1.3 Le portrait régional de l'habitation                                                                                                                                            |           |
| 3.1.4 Portrait de santé de la population de l'Outaouais 2011                                                                                                                          |           |
| ❖ INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES                                                                                                                                                        |           |
| ❖ HABITUDES DE VIE                                                                                                                                                                    |           |
| ❖ MORTALITÉ                                                                                                                                                                           |           |
| ❖ SANTÉ BUCCODENTAIRE                                                                                                                                                                 |           |
| <b>3.2 Le marché du travail et le revenu (source Emploi Québec Outaouais)</b>                                                                                                         | <b>15</b> |
| <b>3.3 Itinérance</b>                                                                                                                                                                 | <b>25</b> |
| <b>3.4 Sécurité et dépannage alimentaire</b>                                                                                                                                          | <b>27</b> |
| <b>3.5 Égalité entre les hommes et les femmes</b>                                                                                                                                     | <b>28</b> |
| <b>3.6 Persévérance scolaire</b>                                                                                                                                                      | <b>29</b> |
| <b>3.7 Accès aux services de garde</b>                                                                                                                                                | <b>29</b> |
| <b>3.8 Transport collectif</b>                                                                                                                                                        | <b>30</b> |
| <b>4. Portrait de la concertation régionale et territoriale</b>                                                                                                                       | <b>31</b> |
| <b>4.1 Au palier régional</b>                                                                                                                                                         | <b>31</b> |
| <b>4.2 Au palier local (territoires des MRC)</b>                                                                                                                                      | <b>34</b> |
| 4.2.1 Ville de Gatineau                                                                                                                                                               |           |
| 4.2.2 MRC de La Vallée-de-la-Gatineau                                                                                                                                                 |           |
| 4.2.3 MRC de Pontiac                                                                                                                                                                  |           |
| 4.2.4 MRC de Papineau                                                                                                                                                                 |           |
| 4.2.5 MRC Des Collines-de-l'Outaouais                                                                                                                                                 |           |
| <b>5. Les ententes spécifiques et l'entente administrative en transport</b>                                                                                                           | <b>36</b> |
| <b>5.1 Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Outaouais</b> | <b>36</b> |
| <b>5.2 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais 2011-2013</b>                                                                              | <b>36</b> |
| <b>5.3 Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de l'Outaouais</b>                                                                                | <b>37</b> |
| <b>5.4 Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais</b>                                                                                                    | <b>37</b> |

|     |                                                                                                                                                                                                    |    |
|-----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 5.5 | Entente spécifique visant la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais .....                                                            | 37 |
| 5.6 | Entente administrative concernant les modalités de réalisation du plan d'action régional intégré du transport collectif sur le territoire de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais ..... | 38 |
| 6.  | <i>Gouvernance régionale</i> .....                                                                                                                                                                 | 39 |
| 7.  | <i>Répartition du budget régional FQIS</i> .....                                                                                                                                                   | 40 |
| 8.  | <i>Processus d'élaboration du plan d'action régional de l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015</i> .....                                                                  | 42 |
| 9.  | <i>Plan d'action de l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015</i> ----                                                                                                       | 44 |

### Sommaire des graphiques

|                                                                     |  |
|---------------------------------------------------------------------|--|
| GRAPHIQUE 1 – ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI ENTRE 2000 ET 2010 .....   |  |
| GRAPHIQUE 2 – ÉVOLUTION DU TAUX D'ACTIVITÉ ENTRE 2000 ET 2010 ..... |  |
| GRAPHIQUE 3 – ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE ENTRE 2000 ET 2010.....  |  |
| GRAPHIQUE 4 - TAUX DE CHÔMAGE .....                                 |  |

### Sommaire des tableaux

|                                                                                          |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| TABLEAU 1 - REVENU MÉDIAN DES PERSONNES EN EMPLOI POUR L'ANNÉE 2005 .....                |  |
| TABLEAU 2 - REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PAR HABITANT EN 2009.....                        |  |
| TABLEAU 3 - REVENU MÉDIAN DES FAMILLES APRÈS IMPÔTS EN 2008.....                         |  |
| TABLEAU 4 - TAUX DE FAMILLES À FAIBLE REVENU EN 2008.....                                |  |
| TABLEAU 5 - RAPPORT DE DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE AUX TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX (2008) ..... |  |

## Acronymes

**AGIR** : Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales  
**ASSSO** : Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais  
**CCRO** : Conseil régional de la culture de l'Outaouais  
**CLD** : Centre local de développement  
**CRÉO** : Conférence régionale des élus de l'Outaouais  
**CSSS** : Centre de santé et de services sociaux  
**DSP** : Direction de la santé publique de l'ASSSO  
**FQIS** : Fonds québécois d'initiatives sociales  
**L'ATINO** : L'agence de traitement de l'information numérique de l'Outaouais  
**LSO** : Loisir sport Outaouais  
**MAMROT** : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire  
**MCCCF** : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine  
**MESS** : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale  
**MELS** : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
**MFA** : Ministère de la Famille et des Aînés  
**MRC** : Municipalité régionale de comté  
**MTQ** : Ministère des Transports du Québec  
**PAL** : Plans d'action locaux  
**PAR** : Plan d'action régional  
**SHQ** : Société d'habitation du Québec  
**TJO** : Table jeunesse Outaouais  
**TROCAO** : Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais  
**UQO** : Université du Québec en Outaouais



## 1. Contexte

En 2009, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a entrepris une vaste tournée des régions du Québec afin de consulter les organismes régionaux sur l'élaboration d'un deuxième plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Dans le cadre de cette tournée, plusieurs acteurs ont demandé une plus grande autonomie pour les régions dans les décisions qui les concernent. Cette volonté bien appuyée par les constats nombreux et partagés par les organisations et les personnes qui travaillent sur le terrain, de même que par l'avis du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté a permis de dégager un consensus sur la nécessité de revoir les façons de faire. C'est ainsi que la première orientation du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015 indique un rapprochement des décisions et des actions au niveau des milieux locaux et régionaux.

C'est dans ce contexte que la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) a été invitée à coordonner, planifier et réaliser un plan d'action régional de lutte contre la pauvreté et à signer une alliance de solidarité régionale avec le MESS. La contribution précieuse et l'expertise autant du comité de pilotage que du comité régional de coordination du plan d'action ont permis de rejoindre, de consulter et de mobiliser rapidement les intervenants de la région et des territoires autour des enjeux de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités socioéconomiques.

Au départ, il faut dire que l'Outaouais a une culture de la concertation bien ancrée, et en particulier, dans les dossiers en lien avec la solidarité et l'inclusion sociale et ce, tant au niveau régional que territorial. Ainsi, le plan d'action de l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015 permettra de consolider et d'harmoniser nos actions et les argents neufs du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) nous procureront de nouveaux moyens pour mettre en place des projets concrets et durables pour améliorer les conditions de vie des citoyens et des citoyennes de l'Outaouais.

## 2. Démographie et socioéconomique

La région de l'Outaouais comptait 366 747 habitants en 2011 selon les plus récentes projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ, 2010). La population se concentre à près de 70 % dans la ville de Gatineau. Elle représente environ 4,50 % de la population du Québec et cette proportion augmentera à 4,75 % en 2021. La région connaît un afflux de nouveaux résidents, qui appartiennent surtout au groupe d'âge des 25-44 ans, et une hausse du taux de fécondité. Plusieurs secteurs de la ville de Gatineau se développent à un rythme accéléré. L'augmentation de la population est plus forte dans le secteur d'Aylmer et dans la MRC des Collines. Aucun des territoires ne vit une décroissance démographique prononcée comme on en observe dans plusieurs autres régions du Québec.

En général, les trois (3) MRC les plus éloignées de la région métropolitaine de Gatineau (Pontiac, Papineau et La Vallée-de-la-Gatineau) démontrent des problèmes sociodémographiques et socioéconomiques semblables : une légère baisse de la population dans les dernières années, une population vieillissante, une domination de ménages sans

enfants et des ménages avec seulement une (1) personne et un taux de scolarisation largement inférieur à la moyenne du Québec (entre 33,7 % et 38 % sans diplôme secondaire par rapport à 23 % en moyenne au Québec), un revenu par habitant inférieur et un taux de chômage largement supérieur à la moyenne du Québec.

La MRC des Collines-de-l'Outaouais se distingue généralement des trois (3) autres MRC. Même s'il y a certains secteurs qui sont aussi frappés par des problèmes socioéconomiques ou démographiques, le bilan socioéconomique par municipalité dans cette MRC ressemble plutôt à celui de la ville de Gatineau, avec un taux de scolarisation élevé, accompagné des revenus les plus élevés dans la région et un taux de chômage très bas. La population est en forte croissance et il s'agit d'une des plus jeunes MRC de la province avec un âge médian de 39,1 ans (41 ans au Québec et 47 ans à Papineau). Cependant, la densité et la répartition de population ressemblent en grande partie au milieu rural, à l'exception de quelques secteurs en milieu périurbain (source : Gestrans, 2010).

La structure d'âge de la population de l'Outaouais, autrefois relativement « jeune », ressemble aujourd'hui beaucoup plus à celle de l'ensemble du Québec. Environ 42 % des adultes sont unis par le mariage et 20 % vivent en union libre. La région compte environ 17 % d'anglophones (60 % dans la MRC de Pontiac), mais une proportion moindre de résidents parlant une langue autre que le français et l'anglais à la maison que dans l'ensemble du Québec. Un enfant de moins de 18 ans sur cinq vit avec un seul de ses parents, comme au Québec. À l'autre extrême de la vie, environ deux personnes non institutionnalisées de 75 ans et plus sur cinq vivent seules, tant en Outaouais que dans l'ensemble de la province (source : ASSSO).

### **3. Portrait de la situation en Outaouais**

#### **3.1 Les portraits DES COMMUNAUTÉS: des atouts précieux**

Afin de mieux connaître et de mieux cibler les actions en développement social et en revitalisation des communautés, les partenaires publics, parapublics et communautaires concernés et interpellés en la matière ont conjugué leurs actions pour doter l'Outaouais d'outils d'information et de portraits permettant une image précise de l'état de situation des communautés de la région et une vision globale concertée. Ces collaborations ont permis l'élaboration des indicateurs de développement des 106 communautés d'appartenance de l'Outaouais, du portrait du développement social, du portrait de l'habitation et la mise en ligne d'un site web regroupant l'ensemble de ces informations à l'intention des intervenants. Le Portrait de santé de la population de l'Outaouais 2011 produit par la Direction de la santé publique vient compléter un état de situation régional bien étayé.

Le nouveau site web : [www.communautesoutaouais.org](http://www.communautesoutaouais.org) a été présenté aux intervenants des territoires en même temps que les indicateurs de développement des communautés et que le portrait du développement social. Le site est fonctionnel et il pourra être enrichi éventuellement d'autres études. À cet effet, on y retrouve déjà sous la rubrique « autres projets » le Portrait régional de l'habitation.

Ces portraits constituent les pierres d'assises de l'information utile qui permettront d'identifier plus précisément les zones d'intervention, le potentiel de développement et les priorités d'action autant au niveau régional que local.

### **3.1.1 Indicateurs de développement des communautés de l'Outaouais**

En Outaouais, plusieurs organismes de la région produisent, à intervalles réguliers ou ponctuellement, des portraits de la population dans une perspective de planification. C'est le cas, entre autres, pour l'Agence de santé et des services sociaux, Centraide-Outaouais, Emploi-Québec, la ville de Gatineau ou encore la Conférence régionale des élus. Aucun portrait commun n'avait toutefois été réalisé jusqu'à ce jour. Ces divers portraits sectoriels ne permettaient pas réellement d'avoir une vision plus globale et une image pointue de l'état de la situation des communautés de la région. Devant ce constat, plusieurs partenaires de la région (\*1)<sup>1</sup> ont conjugué leurs efforts en élaborant et en soutenant un projet commun d'indicateurs de développement des 106 communautés d'appartenance identifiées en Outaouais. On dénombre ainsi 71 communautés dans la ville de Gatineau et 35 communautés dans les territoires des 4 MRC rurales.

Chacune des communautés a été inventoriée selon une série d'indicateurs démographiques, socioéconomiques et sociosanitaires. Ces données synthétisées très explicites ont permis d'élaborer une typologie de cinq (5) catégories allant des communautés plus vulnérables à celles qui sont plus avantagées. Leur potentiel de développement a aussi été évalué selon des indicateurs complémentaires tels la participation aux élections, l'inscription aux bibliothèques, le lieu de travail, etc. Au total, ce sont plus de 20 indicateurs qui peuvent être combinés pour faciliter une lecture juste de l'environnement sur lequel on veut agir.

Ce portrait du développement des communautés constitue certes une pièce maîtresse dont s'est dotée l'Outaouais pour mieux connaître, mieux cibler et bien prioriser les actions dans les communautés défavorisées et auprès des citoyens et des citoyennes qui y vivent. Les 27 communautés plus vulnérables et celles à risque de le devenir doivent faire l'objet d'une attention particulière dans le plan régional de lutte contre la pauvreté.

Les données relatives à chacune des 106 communautés se retrouvent sur le site web [www.communautesoutaouais.org](http://www.communautesoutaouais.org). Une version papier sous forme de fascicule distinct pour chacune des communautés avec des données commentées est aussi disponible.

Les MRC de l'Outaouais et la Ville de Gatineau y puiseront certes des informations nombreuses et précieuses pour préparer leur plan d'action local à court terme.

---

<sup>1</sup> (\*1) ASSO, CEGEP, Centraide, CLD, CRÉO, CRCO, CSSS, L'ATINO, LSO, MELS, MESS, Québec en forme, TROCAO, UQO, Ville de Gatineau.

### **3.1.2 Le portrait du développement social**

Le portrait du développement social de l'Outaouais est complémentaire au portrait des indicateurs de développement des communautés. Il recense dans chacun des territoires et dans les 106 communautés d'appartenance les infrastructures, les organismes et les initiatives de soutien communautaire et social existants et pouvant soutenir les projets de développement. Ce portrait régional exhaustif regroupe plus de 3 300 entrées avec un descriptif des activités.

Les données sont géo-référencées et accessibles sur le site [www.municipalitesoutaouais.org](http://www.municipalitesoutaouais.org).

### **3.1.3 Le portrait régional de l'habitation**

L'accessibilité à un logement de qualité et abordable est un facteur déterminant de la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale. Les intervenants sont préoccupés, entre autres, par les questions du logement social, par le coût et l'offre de logements locatifs déficiente, par l'état du parc immobilier, par le maintien des personnes âgées dans les milieux de vie, etc. Fruit d'un partenariat entre les MRC, la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la CRÉO, le Portrait de l'habitation en Outaouais déposé au Conseil d'administration de la CRÉO le 13 février 2012 brosse un état de situation détaillé sur plusieurs facettes du logement et il campe bien les enjeux auxquels sont confrontés la région et ses territoires, notamment en matière de lutte contre la pauvreté et de logement abordable.

Le portrait que l'on retrouve sous la rubrique « autres projets » du site [www.municipalitesoutaouais.org](http://www.municipalitesoutaouais.org) comprend des données distinctes pour chacune des MRC.

### **3.1.4 Portrait de santé de la population de l'Outaouais 2011**

Le Portrait de santé de la population de l'Outaouais 2011 préparé par la Direction de la santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (ASSSO) indique que les résidents du Québec et de l'Outaouais possèdent un des meilleurs états de santé à l'échelle du monde. Il relève néanmoins des lacunes, des inégalités et des enjeux propres à la région. On trouvera plus bas les commentaires du Docteur Jean-Pierre Courteau, coordonnateur du portrait de santé à la DSP sur quelques facteurs distinctifs entre l'Outaouais et le Québec, et entre les territoires de la région. Le lecteur trouvera le portrait de santé complet sur le site internet de la Direction de la santé publique de l'Outaouais : [www.santepublique-outaouais.qc.ca](http://www.santepublique-outaouais.qc.ca).

## ❖ INDICATEURS SOCIOÉCONOMIQUES

Le revenu et la position sociale constituent les déterminants les plus importants de l'état de santé. Sur le plan socioéconomique, l'Outaouais se caractérise par un clivage flagrant entre, d'une part, les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, de Pontiac et de Papineau, et d'autre part le « sud ». En 2009, les populations résidant en partie ou en totalité dans les territoires urbains et périurbains présentaient un revenu d'emploi moyen de 60 % supérieur à celles des MRC du « nord », dont l'économie repose essentiellement sur l'exploitation des ressources naturelles (ISQ, 2010). En général, la population de l'Outaouais est très scolarisée et compte une proportion élevée de diplômés universitaires. Le contraste à cet égard est cependant très grand entre les secteurs urbains de Hull, de Gatineau, d'Aylmer et la MRC des Collines-de-l'Outaouais d'une part, et les autres MRC d'autre part. Par ailleurs, la population du secteur de Hull est particulière, car elle ressemble toujours à celles des centres-villes nord-américains typiques : plus de personnes âgées, de célibataires, de personnes vivant seules, de familles monoparentales et d'immigrants. Près d'un adulte sur quatre à Hull vit sous le « seuil de faible revenu », un sommet dans la région. Par ailleurs, même avec des revenus moyens moins élevés, les MRC rurales ont des proportions plus faibles de résidents vivant sous le seuil de faible revenu, notamment parce que les coûts du logement y sont plus bas (Source : DSP).

## ❖ HABITUDES DE VIE

Le tabagisme est aujourd'hui une habitude de vie beaucoup plus répandue dans les populations pauvres et moins scolarisées. En effet, les taux de tabagisme sont deux fois moins grands pour les ménages dont le revenu est le plus élevé (21 %) comparativement à ceux dont le revenu est le plus bas (42 %). La proportion de fumeurs réguliers en Outaouais dépassait d'environ 16 % la moyenne québécoise en 2008. Cet excédent est du même ordre qu'en 1998. Il en résulte une proportion plus élevée de non-fumeurs, et notamment d'enfants, exposés à la fumée de cigarette à la maison, particulièrement au sein des populations les plus pauvres. Les MRC de l'Outaouais ayant les proportions les plus élevées de fumeurs comptent d'ailleurs de plus grandes proportions d'enfants souffrant d'asthme, une maladie chronique qui prédispose aux otites et aux infections respiratoires qui entraînent un grand nombre de visites aux urgences des centres hospitaliers. Puisque les effets graves du tabagisme ne se manifestent souvent qu'après 20 ou 30 ans de consommation, il faut compter que l'Outaouais continuera à présenter des taux de maladies et de mortalités par cancers, par maladies cardiovasculaires et pour l'ensemble des maladies chroniques qui dépasseront la moyenne québécoise durant au moins les vingt prochaines années.

Les résultats reliés à la consommation de fruits et légumes sont en deçà des recommandations nutritionnelles canadiennes, comme partout au Québec. Ce sont les populations les plus pauvres qui consomment le moins de fruits et de

légumes (40 % vs 56 % pour les mieux nanties). Globalement, la consommation de fruits et de légumes augmente avec la scolarisation et le revenu. L'accessibilité financière et la disponibilité de fruits et de légumes dans certains quartiers ou certaines communautés rurales, surtout lorsque les moyens de transport sont limités, pourraient expliquer certaines disparités entre les populations pauvres et les mieux nanties.

Environ la moitié des résidents de l'Outaouais se disent physiquement actifs durant leurs loisirs, une proportion similaire à celle observée dans l'ensemble du Québec. Ce résultat est insuffisant, quand on considère les énormes bénéfices potentiels de l'activité physique régulière sur la santé. Les populations les plus pauvres sont moins actives physiquement (33 %) que les mieux nanties (62 %). La relation est également vraie pour le niveau de scolarisation. La pratique de certaines activités physiques peut être limitée par les coûts liés à l'inscription ou à l'acquisition des équipements nécessaires. Toutefois, l'aménagement physique des milieux peut la favoriser en créant pour tous des occasions d'être actifs, peu importe le revenu. D'ailleurs, plus de la moitié de la population adulte de l'Outaouais déclare présenter un surplus de poids et près d'une personne adulte sur cinq en Outaouais se dit obèse, des proportions similaires à celles observées dans l'ensemble de la province. Contrairement aux habitudes de vie qui démontrent généralement un gradient en fonction du revenu, l'excès de poids est distribué plus également entre les catégories de revenu.

## ❖ MORTALITÉ

Tant dans les pays riches que dans les pays pauvres, l'espérance de vie et les taux de mortalité évoluent selon un gradient richesse-pauvreté. Ce gradient s'observe aussi dans la région entre les MRC les plus pauvres et les territoires urbains et périurbains les plus riches.

L'espérance de vie à la naissance de la population de l'Outaouais était inférieure d'une année exactement à l'espérance de vie moyenne observée au Québec durant la période 2003-2007. L'écart n'était que de 0,7 année durant la période 1994-1997. L'espérance de vie en bonne santé était par ailleurs inférieure de quatre ans à celle du Québec en 2005-2007. Le taux de mortalité pour toutes les causes de décès réunies dépassait de 6,5 % le taux québécois correspondant en 2003-2007. Le taux de mortalité « évitable » était de 15 % supérieur au taux québécois correspondant.

Cette surmortalité a un impact considérable sur la population de l'Outaouais parce qu'elle signifie que les personnes vivent en moyenne moins longtemps et qu'elles commencent à présenter plus précocement les problèmes de santé qui sont associés en général aux dernières années de la vie. Année après année, cette surmortalité représente des coûts humains, sociaux, économiques et en services de santé qui sont très importants. La mortalité étant le résultat ultime d'une conjonction de facteurs de risque présents de longue date, les excès de

mortalité observés en Outaouais ne sont pas près de disparaître. Toutes choses étant égales par ailleurs, ils sont logiquement associés à un plus grand besoin objectif de services de santé.

Toutes les causes majeures de décès contribuent à la surmortalité observée dans la population de l'Outaouais : le taux ajusté associé aux maladies cardiovasculaires dépasse le taux québécois moyen de 9 %, celui associé aux cancers de 6 % et le taux associé aux maladies respiratoires de 10 %. Aucun progrès relatif par rapport au Québec n'a été observé au cours des 30 ou 40 dernières années : les taux régionaux suivent la tendance séculaire à la baisse, mais ils ont diminué moins rapidement en Outaouais que dans l'ensemble du Québec.

### ❖ SANTÉ BUCCODENTAIRE

Environ 13 % de la population de l'Outaouais et du Québec déclarait présenter un mauvais état de santé buccodentaire en 2008. L'autoévaluation de sa santé buccodentaire a tendance à être moins bonne dans les MRC rurales et plus pauvres. Seulement le tiers des Québécois et des résidents de l'Outaouais disent utiliser la soie dentaire tous les jours, un résultat nettement insuffisant. Les enfants des familles à faible revenu sont proportionnellement plus nombreux à être affectés par la carie dentaire en Outaouais que dans l'ensemble de la province. À l'inverse, le fardeau de la carie est moins grand chez les enfants de familles économiquement favorisées de l'Outaouais que chez ceux de l'ensemble du Québec.

La carie dentaire n'est pas sans conséquence puisque les enfants aux prises avec des douleurs dentaires sont plus à risque d'être affectés dans leur développement physique, intellectuel et social.

Environ 60 % de la population âgée de 12 ans et plus déclare avoir consulté un spécialiste des soins dentaires au cours de la dernière année, tant au Québec qu'en Outaouais. Cette proportion est nettement plus faible dans les MRC les plus pauvres. À peine plus du tiers des personnes dont le revenu du ménage est très faible consultent un dentiste régulièrement. Cette proportion augmente avec le revenu total du ménage. Les consultations dentaires sont influencées par des facteurs économiques mais également par des facteurs sociaux et culturels ainsi que l'accès aux services.

La carie dentaire est une maladie chronique d'origine bactérienne qui peut être évitée grâce à de bonnes habitudes de vie mais également par une mesure telle que la fluoration de l'eau. Cette maladie nécessite le recours à des soins publics et privés qui sont très coûteux pour l'ensemble de la société et cause beaucoup de souffrance physique et émotionnelle, particulièrement lorsqu'il s'agit d'enfants. Le problème est d'une telle ampleur que certains enfants doivent être traités sous anesthésie générale afin de soigner de multiples caries.

L'adoption de bonnes habitudes de vie et les milieux de vie sains, tant pour la santé buccodentaire que pour la santé globale, permettent de réduire les besoins en matière de soins curatifs tout en améliorant l'état de santé général.

### **3.2 Le marché du travail et le revenu (source Emploi Québec Outaouais)<sup>2</sup>**

#### **Marché du travail**

L'activité économique en Outaouais repose essentiellement sur l'industrie des services publics et privés. En effet, 87,7 % des personnes en emploi y exercent leurs compétences (données de 2010), ce qui représente la plus forte présence à l'échelle des régions économiques du Québec. Notons que les administrations publiques et parapubliques (les gouvernements fédéral, provincial, municipal, local et régional ainsi que l'enseignement, la santé et les services sociaux) procurent 45,4 % des emplois aux résidents de l'Outaouais. Les administrations publiques et parapubliques ont pris une place encore plus importante dans l'économie régionale au cours des dernières années, puisqu'en 2008 (juste avant que le ralentissement économique mondial se traduise en chiffres) leur représentativité était d'environ 40,6 %. Il est vrai que le déclin structurel de l'industrie manufacturière a été amplifié avec la fermeture récente de plusieurs entreprises de l'industrie forestière (bois et papier), ce qui a contribué à faire décroître le poids économique du secteur manufacturier en Outaouais.

Les résultats portant sur les indicateurs du marché du travail en Outaouais ont beaucoup évolué au cours de la période 2000-2010<sup>3</sup>. De façon générale, on peut parler d'une amélioration de la situation de l'emploi au cours de la dernière décennie. D'ailleurs, le nombre de personnes en emploi résidant dans la région a augmenté de 23,6 % entre 2000 et 2010, alors que la hausse a été de 15,1 % dans l'ensemble du Québec. Notons que, pendant la dite décennie, la croissance régionale de l'emploi fut ininterrompue jusqu'en 2009, année de repli.

Même s'il demeure vrai que les personnes qui travaillent à temps plein représentent la majorité des personnes en emploi, la part de celles s'attelant à temps partiel a augmenté entre 2000 et 2010, passant de 13,4 % à 16,2 % pour l'Outaouais et de 16,8 % à 19,4 % pour l'ensemble du Québec. Le travail à temps partiel est donc plus présent dans les deux zones géographiques.

Parallèlement à l'évolution globale de l'emploi en Outaouais, au cours de la dernière décennie, un regard par sexe nous apprend que les femmes ont vu leur présence en emploi s'accroître de façon plus importante que les hommes (+ 31,6 % contre + 16,4 %).

En 2010, le nombre de travailleuses a atteint 96 200, alors que l'emploi des hommes s'élevait à 95 900. Ainsi, les femmes sont maintenant plus nombreuses que les hommes à travailler, comme le laissait entrevoir le rétrécissement graduel de l'écart au cours des

<sup>2</sup> La section portant sur le marché du travail et le revenu a été rédigée par la Direction régionale d'Emploi-Québec Outaouais.

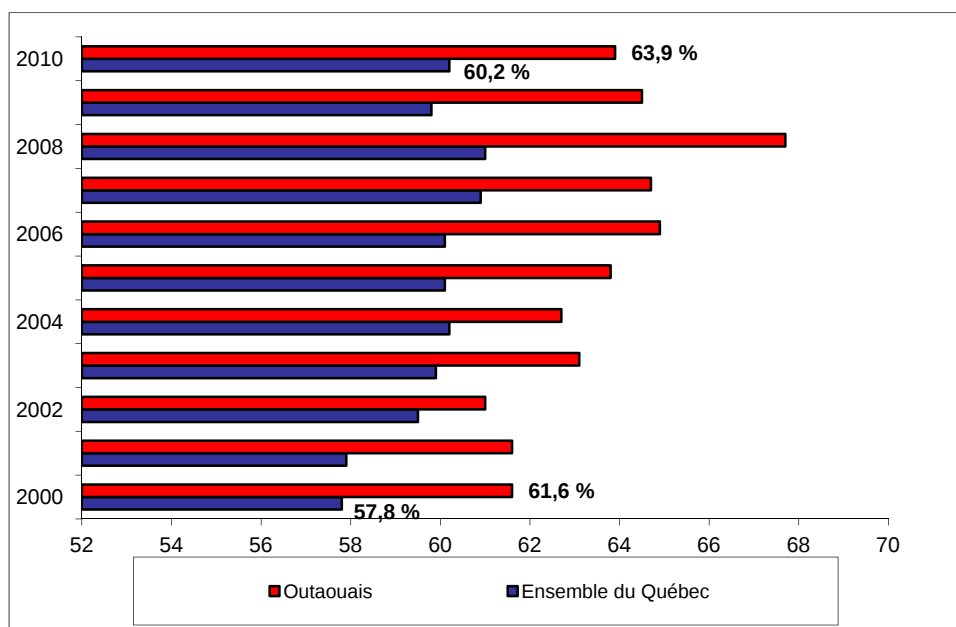
<sup>3</sup> Données issues de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

dernières années. Il s'agit d'une différence de 300 personnes, alors que cet écart a déjà été d'environ 9 000 en défaveur des femmes durant l'année 2000.

Les femmes demeurent plus nombreuses à travailler à temps partiel, comme l'indique leur représentativité en 2010 (64 % pour l'Outaouais et 65 % pour l'ensemble du Québec).

Au regard des indicateurs du marché du travail en taux, il ressort que l'Outaouais se distingue par une plus grande proportion de personnes de 15 ans et plus occupant un emploi<sup>4</sup>, comparativement à la moyenne provinciale (données de 2010).

### Évolution du taux d'emploi entre 2000 et 2010



**Graphique 1 - Évolution du taux d'emploi entre 2000 et 2010**  
Source - Statistique Canada, Enquête sur la population active

Entre 2000 et 2010, le taux d'emploi des résidents de l'Outaouais a augmenté de 2,3 points de pourcentage, passant de 61,6 % à 63,9 %. À l'échelle du Québec, ce taux est passé de 57,8 % à 60,2 %.

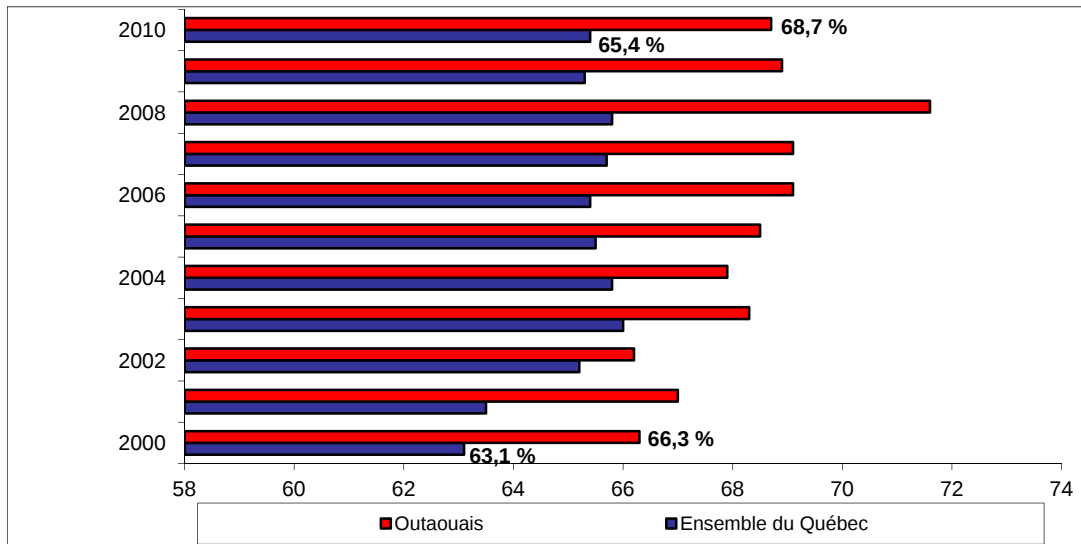
Par ailleurs, le taux d'emploi des femmes demeure plus faible que celui des hommes. En Outaouais, l'écart entre les deux sexes s'est toutefois rétréci pour cet indicateur depuis une décennie : le taux d'emploi a augmenté, passant de 57,5 % à 62,8 % chez les femmes, alors qu'il a diminué chez les hommes, passant de 65,9 % à 65,1 %.

L'engouement des résidents de l'Outaouais pour le marché du travail s'est traduit par une hausse du taux d'activité entre 2000 et 2010. De 66,3 % en début de période, ce taux a

<sup>4</sup> Taux d'emploi.

atteint 68,7 % en fin de période. Précisons que pendant la décennie, le taux d'activité de l'Outaouais a toujours été supérieur à celui de l'ensemble du Québec et l'écart était de 3,3 points de pourcentage en 2010.

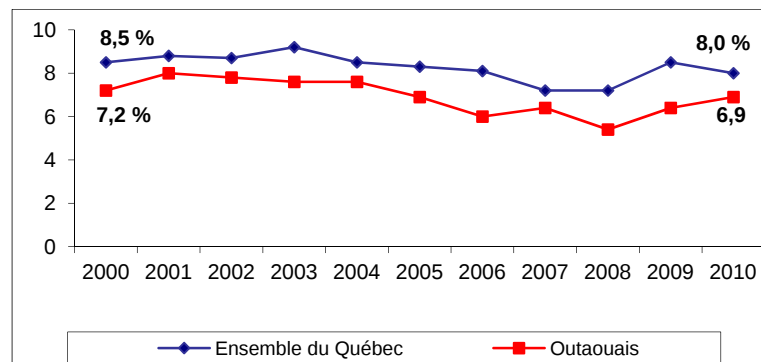
### Évolution du taux d'activité entre 2000 et 2010



**Graphique 2 - Évolution du taux d'activité entre 2000 et 2010**  
 Source - Statistique Canada, Enquête sur la population active

En ce qui a trait au taux de chômage, l'Outaouais a connu une embellie des conditions de recherche d'emploi au cours de la dernière décennie. L'amélioration des résultats, pour cet indicateur, a été particulièrement observée entre 2004 et 2008, stoppée par la récession de 2008-2009. Le taux de chômage régional avait d'ailleurs atteint son niveau le plus bas en 2008 (5,4 %), pour par la suite, augmenter jusqu'à totaliser 6,9 % en 2010.

### Évolution du taux de chômage entre 2000 et 2010



**Graphique 3 - Évolution du taux de chômage entre 2000 et 2010**

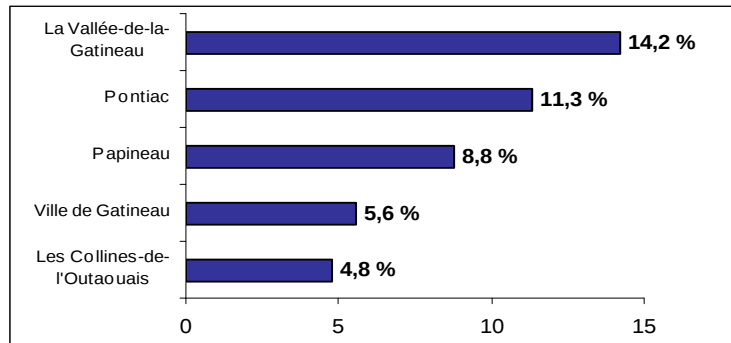
Source - Statistique Canada, Enquête sur la population active

Au cours de la dernière décennie, le taux de chômage de l'Outaouais est demeuré plus faible que celui de l'ensemble du Québec, malgré certains ponctuels rétrécissements de l'écart.

Un regard par sexe nous indique qu'en Outaouais, comme dans l'ensemble du Québec, les femmes ont historiquement un taux de chômage plus faible que les hommes.

Au-delà des résultats globaux de l'Outaouais, des disparités territoriales sont observées en ce qui a trait au marché du travail. De façon générale, la zone urbaine et celle périurbaine présentent de meilleurs résultats que la zone rurale. Une analyse comparée, portant sur les résultats des principaux indicateurs du marché du travail dans les cinq grands territoires de l'Outaouais, nous le confirme : la Ville de Gatineau ainsi que la municipalité régionale de comté (MRC) Les Collines-de-l'Outaouais présentent des taux d'activité et d'emploi plus élevés et un taux de chômage plus bas que les trois MRC à caractère rural (Papineau, Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau). Le graphique qui suit présente les résultats pour le taux de chômage.

## Taux de chômage



**Graphique 4 - Taux de chômage**

Source - Statistique Canada, Recensement de 2006

## Revenu

Les résidents de l'Outaouais, comme ceux du Québec d'ailleurs, tirent leurs revenus de plusieurs sources différentes. La plus grande source de revenus provient de l'emploi, mais d'autres sources existent, notamment les revenus de placements, les pensions ou encore les transferts gouvernementaux tels que les prestations d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours ou les prestations fiscales pour enfants.

### Revenu d'emploi

Le revenu médian<sup>5</sup> des personnes en emploi, résidant dans la région de l'Outaouais, se compare avantageusement à celui des personnes en emploi de l'ensemble du Québec. L'écart était d'environ 5 000 \$ en 2005, comme le montre le graphique ci-dessous.

Cependant, à l'intérieur de l'Outaouais, il y a un écart de revenu d'au moins de 10 000 \$ entre, d'une part, la Ville de Gatineau et la MRC Des Collines-de-l'Outaouais, et, d'autre part, les MRC à caractère rural que sont Papineau, La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac.

---

<sup>5</sup> Le revenu médian d'un groupe défini de bénéficiaires d'un revenu est le montant qui les sépare en deux moitiés selon leur répartition par tranches de revenu, c'est-à-dire que les revenus de la première moitié des particuliers sont en dessous de la médiane, tandis que ceux de la deuxième moitié sont au-dessus de la médiane.

Le revenu concerné est celui reçu au cours de l'année civile 2005 par les personnes âgées de 15 ans et plus sous forme de salaires et traitements, de revenu net de l'exploitation d'une entreprise non agricole non constituée en société et/ou de l'exercice d'une profession et de revenu net provenant d'un travail autonome agricole.

### Revenu médian des personnes en emploi pour l'année 2005

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Ensemble du Québec          | 28 845 \$ |
| Outaouais                   | 33 636 \$ |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 37 011 \$ |
| Ville de Gatineau           | 35 432 \$ |
| Papineau                    | 24 664 \$ |
| Pontiac                     | 25 641 \$ |
| La Vallée-de-la-Gatineau    | 22 890 \$ |

**Tableau 1 - Revenu médian des personnes en emploi pour l'année 2005**  
Source - Statistique Canada, Recensement de 2006

Un regard sur les revenus, selon le sexe, nous apprend que les hommes avaient un revenu médian plus élevé que les femmes en 2005, quel que soit le territoire. Le revenu d'emploi médian des hommes en Outaouais était de 6 000 \$ plus élevé que celui des femmes, alors qu'à l'échelle du Québec, l'écart salarial était d'environ 9 600 \$ au profit des hommes.

### Revenu personnel disponible par habitant<sup>6</sup>

Le revenu personnel disponible par habitant rend compte du pouvoir d'achat après les prélèvements d'impôts. Sa lecture permet de constater que les résidents de l'Outaouais et de l'ensemble du Québec ont un revenu semblable (écart de 70 \$ au profit de l'Outaouais).

### Revenu personnel disponible par habitant en 2009

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Ensemble du Québec          | 26 031 \$ |
| Outaouais                   | 26 104 \$ |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 29 130 \$ |
| Ville de Gatineau           | 29 967 \$ |
| Papineau                    | 20 124 \$ |
| Pontiac                     | 18 639 \$ |
| La Vallée-de-la-Gatineau    | 20 487 \$ |

**Tableau 2 - Revenu personnel disponible par habitant en 2009**  
Source - Institut de la Statistique du Québec

<sup>6</sup> Le revenu personnel disponible par habitant correspond au revenu personnel moins les transferts courants des particuliers aux administrations publiques (impôts et cotisations), divisé par la population totale d'une région donnée.

Ce concept de revenu plus discrétionnaire que celui du revenu personnel total, nous apprend également que les habitants des MRC à caractère rural ont, de façon agrégée, un revenu personnel disponible plus faible que leurs homologues de la Ville de Gatineau et de la MRC Des Collines-de-l'Outaouais (l'écart étant d'au moins 8 000 \$).

### Revenu médian des familles

Le revenu des familles varie selon la composition familiale. Une famille comportant un couple présente, en général, un revenu plus élevé qu'une famille monoparentale.

Le revenu médian des familles en Outaouais est plus élevé que celui de l'ensemble du Québec. Cela s'observe autant chez les familles vivant en couple (+ 6 700 \$) que chez les familles monoparentales (+ 2 000 \$).

Le regard intra régional nous indique que les familles (vivant en couple ou monoparentales) résidant dans les trois MRC à caractère rural ont, en général, des revenus plus faibles que les familles de la Ville de Gatineau et de la MRC Des Collines-de-l'Outaouais.

### Revenu médian des familles après impôts en 2008

|                             | Familles comportant<br>un couple | Familles<br>monoparentales |
|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| Ensemble du Québec          | 59 830 \$                        | 35 270 \$                  |
| Outaouais                   | 66 550 \$                        | 37 350 \$                  |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 73 850 \$                        | 38 790 \$                  |
| Ville de Gatineau           | 70 560 \$                        | 39 530 \$                  |
| Papineau                    | 49 040 \$                        | 32 190 \$                  |
| Pontiac                     | 48 840 \$                        | 29 110 \$                  |
| La Vallée-de-la-Gatineau    | 46 850 \$                        | 27 480 \$                  |

**Tableau 3 - Revenu médian des familles après impôts en 2008**

Source - Institut de la Statistique du Québec

Attardons nous un moment sur les familles qui ont un revenu correspondant à 50 % du revenu médian familial après impôts, ajusté<sup>7</sup> (mesure de faible revenu). Cette analyse nous permet de prendre connaissance des proportions des familles à faible revenu au Québec et en Outaouais.

#### Taux de familles à faible revenu en 2008

|                             |        |
|-----------------------------|--------|
| Ensemble du Québec          | 9,8 %  |
| Outaouais                   | 9,1 %  |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 6,2 %  |
| Ville de Gatineau           | 8,4 %  |
| Papineau                    | 11,3 % |
| Pontiac                     | 13,8 % |
| La Vallée-de-la-Gatineau    | 16,7 % |

**Tableau 4 - Taux de familles à faible revenu en 2008**  
Source - Institut de la Statistique du Québec

L'Outaouais présente une proportion de familles à faible revenu légèrement plus faible (9,1 %) que ce qui est observé à l'échelle du Québec (9,8 %). La Ville de Gatineau et la MRC Des Collines-de-l'Outaouais sont grandement responsables de ces résultats, puisque la représentativité des familles à faible revenu est plus grande dans les MRC de Papineau, de Pontiac et de La Vallée-de-la-Gatineau.

En ce qui concerne le rapport de dépendance économique aux transferts gouvernementaux<sup>8</sup>, il appert que l'Outaouais recevait, en 2008, proportionnellement moins d'argent des gouvernements (16,7 % des revenus gagnés sur le territoire) que l'ensemble du Québec (20,7 %). Précisons qu'en Outaouais comme au Québec, les femmes reçoivent, en général, plus d'argent des gouvernements que les hommes.

<sup>7</sup> L'ajustement varie en fonction du nombre de personnes qui composent la famille.

<sup>8</sup> C'est le pourcentage de montants versés par les gouvernements (fédéral, provincial et municipal) par tranche de 100 \$ de revenu gagné sur le territoire.

## Rapport de dépendance économique aux transferts gouvernementaux (2008)

|                             | Rapport de dépendance économique aux transferts gouvernementaux |
|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| Ensemble du Québec          | 20,7 %                                                          |
| Outaouais                   | 16,7 %                                                          |
| Les Collines-de-l'Outaouais | 12,4 %                                                          |
| Ville de Gatineau           | 14,3 %                                                          |
| Papineau                    | 36,3 %                                                          |
| Pontiac                     | 41,7 %                                                          |
| La Vallée-de-la-Gatineau    | 45,4 %                                                          |

Tableau 5 - Rapport de dépendance économique aux transferts gouvernementaux (2008)

Source - Institut de la Statistique du Québec

Au cours des dernières années, on dénote une augmentation de la part des transferts gouvernementaux en Outaouais comme à l'échelle du Québec. À titre d'exemple, ces taux étaient respectivement de 15,4 % et 19,2 % en 2004.

Sur le plan intra régional, les transferts gouvernementaux sont proportionnellement moins importants en zone urbaine ou périurbaine qu'en zone rurale. En Outaouais, c'est La Vallée-de-la-Gatineau qui est la MRC ayant bénéficié d'un plus grand transfert d'argent des gouvernements (45,4 %). Cela signifie que, pour chaque tranche de 100 \$ gagné par les résidents de ce territoire, les gouvernements ont versé 45,4 \$.

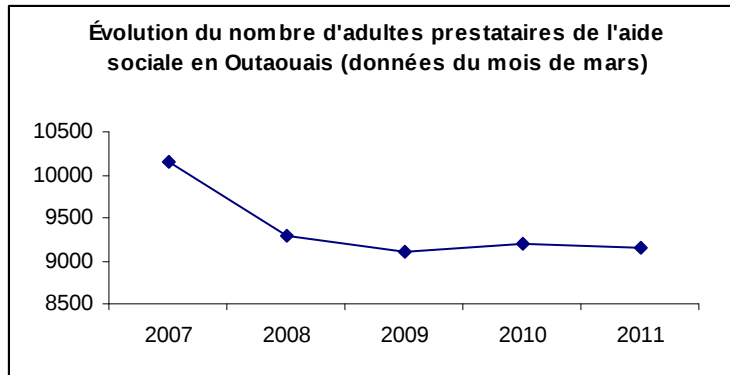
### Évolution des prestataires de l'aide sociale<sup>9</sup> au cours des dernières années

Le nombre de prestataires de l'aide sociale résidant en Outaouais a évolué à la baisse au cours des dernières années. En effet, la région recensait 9 144 prestataires en mars 2011, alors qu'elle en comptabilisait 10 159 au même mois de 2007 ; ce qui représente une diminution de 10 %.

Cette tendance claire, à la baisse a été freinée, après 2008, comme l'indique le graphique ci-bas. Notons que le ralentissement économique mondial de 2009 et l'incertitude qui a suivi n'offraient pas des conditions de marché du travail propices à une diminution de la présence à l'aide sociale. À cela s'ajoute le contexte actuel de resserrement des dépenses chez le principal employeur de la région (l'administration publique fédérale), qui procure presque un emploi sur quatre aux résidents de l'Outaouais.

---

<sup>9</sup> Comprend les prestataires sans contraintes à l'emploi et ceux ayant des contraintes temporaires.



**Graphique 5 - Évolution du nombre d'adultes prestataires de l'aide sociale en Outaouais (données du mois de mars)**  
Source - Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

### **Regard prospectif sur le marché du travail de l'Outaouais**

Bien que le contexte économique mondial ou régional plaide pour des prévisions plus conservatrices, surtout à court terme (reprise économique fragile, notamment aux États-Unis et réduction des dépenses gouvernementales), des possibilités d'emploi subsistent à court et moyen terme.

La diminution de l'embauche au gouvernement fédéral, par exemple, devrait permettre à plusieurs entreprises de la région d'en profiter pour combler leurs besoins en personnel, notamment administratif.

Aussi, la réduction des effectifs dans cette administration publique offrira, sans doute à certaines personnes, l'occasion d'utiliser leur bagage professionnel pour créer et gérer leur propre entreprise. Il faut rappeler que le plus gros atout économique de la région est sa croissance démographique. Les entreprises et les secteurs qui y dépendent (construction, commerce, réparation et entretien, enseignement, finance, assurance, immobilier et location, ...), offrent donc des alternatives intéressantes pour générer de l'activité économique.

### ***Perspectives d'emploi par profession (2011-2015)***

Selon les dernières prévisions d'Emploi-Québec, pour la période 2011-2015, environ 730 000 postes seront accessibles aux résidents du Québec. De ce nombre, 33 400 emplois seront disponibles en Outaouais, ce qui représente 4,6 % de la demande provinciale de main-d'œuvre, une proportion comparable au poids démographique de la région dans le Québec en 2010.

Des 33 400 emplois prévus pour l'Outaouais, il faudra pourvoir 40 % d'entre eux pour répondre à la croissance des entreprises (création nette de 13 400 emplois) et 60 % pour remplacer les départs à la retraite (20 000 emplois).

À noter que plus de deux cent soixante dix professions présentent des perspectives acceptables ou favorables entre 2011 et 2015. Même si certaines professions du domaine de la santé présentent les meilleures perspectives d'emploi, les chances d'accéder au marché du travail sont bonnes dans la plupart des domaines d'activité.

De façon générale, les postes à pourvoir nécessitent plus ou moins de qualifications, mais on dénote une prédominance d'emplois exigeant des connaissances se rapportant à la formation professionnelle de niveau secondaire, technique de niveau collégial et universitaire. Détenir un diplôme améliore donc les chances de se trouver un emploi.

### 3.3 Itinérance

#### Caractéristiques et besoins des populations à risque d'itinérance ou itinérantes

Depuis 10 ans, les partenaires de la région ont convenu d'une définition commune de l'itinérance. Ainsi, l'itinérance signifie une personne ou une famille à faible revenu qui, sur une base permanente, périodique ou temporaire, est sans domicile fixe ou présente des risques significatifs d'être sans domicile fixe dans un futur immédiat.

Nous remarquons dans la région un alourdissement des problèmes vécus par les populations touchées par l'itinérance et à risque d'itinérance ainsi qu'une diversification de celles-ci, entre autres un rajeunissement et une féminisation du phénomène.

Ces phénomènes continuent d'être observés par les organismes impliqués auprès de ces personnes malgré que la dernière étude régionale remonte à 2003. D'après les recherches effectuées en Outaouais en 2003<sup>10 11 12</sup>, le profil type de la population itinérante et à risque d'itinérance qui fréquente les ressources d'aide est :

- Des individus et des familles vivant dans une situation socio-économique très précaire;
- Des personnes seules, surtout des hommes, âgés entre 20 et 40 ans, aux prises avec des problèmes de santé mentale et/ou d'alcoolisme et de toxicomanie, très vulnérables;
- Des hommes plus âgés avec différents problèmes vivant dans des chambres souvent insalubres;
- Des jeunes âgés entre 13 et 20 ans, qui vivent des conflits familiaux, du décrochage scolaire, des problèmes de santé mentale, de consommation et de délinquance qui se retrouvent à haut risque de désaffiliation sociale;

---

<sup>10</sup> Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (2008). *Le phénomène de l'itinérance en Outaouais*. Rapport présenté à la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance au Québec, octobre 2008.

<sup>11</sup> Paradis, Isabelle (2003). *Portrait de l'itinérance en Outaouais Volet 2*, Comité **de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain**, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de santé publique et Direction de la santé mentale et sociale, novembre 2003.

<sup>12</sup> Paradis, Isabelle (2003). *Portrait du réseau des organismes œuvrant auprès des personnes itinérantes et à risque d'itinérance en Outaouais Volet 1*, Comité **de lutte contre l'itinérance en Outaouais urbain**, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de santé publique et Direction de la santé mentale et sociale, novembre 2003.

- Des personnes et des familles démunies à haut risque d'itinérance en raison de la pénurie de logements locatifs et du manque de logements salubres à prix abordable;
- Des femmes itinérantes en plus grand nombre;
- De plus en plus de personnes aux prises avec des problématiques multiples telles que :
  - ✓ Troubles mentaux sévères;
  - ✓ Polytoxicomanies;
  - ✓ Problèmes de santé physique multiples associés à l'itinérance;
  - ✓ Situation d'extrême pauvreté et d'exclusion sociale;
  - ✓ Victimes de violence, etc.

Pour sa part, le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO), lors de la rédaction du *Plan d'action concerté en itinérance 2007-2012*, a constaté que :

*« Au cours de la dernière année, plusieurs organismes et groupes de soutien en Outaouais ont enregistré une augmentation de clientèles en situation d'itinérance ou à risque élevé de l'être et ils ont observé aussi un alourdissement des problématiques. Les personnes qui frappent à leurs portes ne sont pas seulement plus nombreuses, mais un plus grand nombre d'entre elles s'y présentent avec une multiplicité de problèmes (ex. : santé mentale, toxicomanie, prostitution, judiciarisation, sous scolarisation) <sup>13</sup> ».*

De plus, depuis 2009, soit la parution annuelle de *Noir sur Blanc*, bulletin de lutte à l'itinérance en Outaouais du CRIO, il est constaté la persistance de ces constats.

Par ailleurs, nous avons besoin de continuer à documenter la problématique de l'itinérance et des personnes à risque de vivre de tels épisodes. Dans notre région, de façon plus particulière, nous aurions besoin de documenter, entre autres :

- La question des familles itinérantes et à risque d'itinérance - ce qui implique de définir le concept de famille;
- La situation des communautés rurales et éloignées (hors collectivité désignée);
- La réalité frontalière avec la région de Champlain (Ottawa et les environs) tant en terme de mouvement de clientèle d'une province à l'autre ainsi que les phénomènes reliés à l'itinérance. Nous en discutons plus longuement dans la section suivante sur les enjeux principaux;
- Le vécu des personnes présentant des troubles concomitants;
- La problématique de l'ameublement/besoins de base des personnes à très faible revenu, à risque d'itinérance ou itinérantes;
- L'impact de l'immigration à Gatineau.<sup>14</sup>

Nous devons trouver des moyens de documenter ces situations car certains de ces éléments reviennent de façon récurrente comme des besoins en matière de connaissances. Il serait également intéressant d'obtenir plus de données quantitatives.

<sup>13</sup> Le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO) (2007). *Plan d'action concerté de lutte à l'itinérance en Outaouais urbain 2007-2012*, septembre 2007.

<sup>14</sup> Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (2011). *Plan communautaire en itinérance Outaouais 2011-2014*, septembre 2011.

## La situation frontalière et l'itinérance

La région de l'Outaouais est marquée par une situation qui ne touche aucune autre région du Québec. En effet, le portrait de l'itinérance est marqué par une double problématique pour la région :

- D'une part, les villes de Gatineau et d'Ottawa forment un centre urbain de plus d'un million d'habitants (population d'Ottawa : 917 550 habitants, population de Gatineau : 260 809 habitants);
- D'autre part, la réalité frontalière crée un mouvement de la population vers les ressources d'une rive à l'autre des deux provinces, phénomène particulier à l'Outaouais. La ville d'Ottawa dispose de plusieurs ressources en dépendances et itinérance, ce qui a pour conséquence d'attirer une clientèle démunie qui parcourt les deux rives à la recherche de ressources disponibles en vue de répondre à leurs besoins.

Tout en étant connu et réel, ce mouvement de clientèle des ressources d'Ottawa vers l'Outaouais est très difficile à documenter. En effet, les organismes offrent des services peu importe la provenance des personnes. Par exemple, en itinérance, selon les rapports annuels des trois dernières années du centre d'hébergement d'urgence de l'Outaouais, le Gîte Ami, près de 30 % de la clientèle proviendrait du côté ontarien<sup>15</sup>. Les demandes de la population de l'Outaouais pour le Centre de sevrage d'Ottawa seraient de l'ordre 800 sur 5000 demandes, dont 30 % serait des itinérants.<sup>16</sup>

Étant donné la proximité d'Ottawa, le phénomène de l'itinérance en Outaouais et la complexité des problématiques qui y sont associées se comparent à ce qui est vécu dans les grands centres métropolitains, tel Montréal. À cet égard, les principales problématiques avec lesquelles les personnes itinérantes doivent composer, sont des problèmes de santé mentale, de dépendances et de judiciarisation. De plus, nous observons une diversité des groupes concernés par l'itinérance : en plus des hommes, nous remarquons qu'il y a de plus en plus de femmes, de jeunes, de familles, de personnes âgées et de communautés culturelles.

## 3.4 Sécurité et dépannage alimentaire

### Quelques données

Selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) de 2005 et celle de 2007-2008, plus de 95 % des répondants de 12 ans et plus indiquent être dans une situation d'alimentation non précaire et cette proportion est presque identique au reste du Québec. Ce bilan statistique représente en quelque sorte les personnes en situation d'insécurité alimentaire. Selon l'ESCC 2005 et l'ESCC 2007-2008, une proportion respective de 4,8 % et de 4,6 % de la population de l'Outaouais aurait soit une « alimentation précaire sans avoir faim », soit une « alimentation précaire avec faim modérée » ou encore, une

<sup>15</sup> Rapports annuels pour les années 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, Gîte Ami.

<sup>16</sup> Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (2011). Plan communautaire en itinérance Outaouais 2011-2014, septembre 2011.

« alimentation précaire avec faim considérable ». C'est donc dire qu'environ 14 000 personnes seraient dans des conditions d'insécurité alimentaire en Outaouais (source : ASSSO).

Par ailleurs, la Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais dénombre l'existence de 69 projets d'entraide alimentaire qui visent à favoriser l'autonomie alimentaire des individus et des familles : 39 projets de cuisines collectives, 22 projets de jardins collectifs et communautaires, 5 projets de magasin de partage alimentaire et 3 projets de groupe d'achats.

Après s'être détaché graduellement de la Banque alimentaire d'Ottawa selon une entente convenue, Moisson Outaouais gère la banque alimentaire régionale depuis juin 2011. La nouvelle organisation des services de dépannage alimentaire en Outaouais fonctionne bien et subvient autant aux besoins de dépannage directs en aliments que de source d'approvisionnement pour certaines activités de sécurité alimentaire (cuisines collectives, magasins partage, etc.). Par contre, Moisson Outaouais a besoin d'être consolidé. Le projet est appuyé par les organismes publics et la communauté d'affaires. L'organisme relate une augmentation des gens aidés à chaque année dont plusieurs personnes qui ont un emploi.

### **3.5 Égalité entre les hommes et les femmes**

**Le Portrait statistique Égalité femmes - hommes « Où en sommes-nous en Outaouais ? », 2010**, publié par le Conseil du statut de la femme présente et examine différents volets de la vie des hommes et des femmes de la région de l'Outaouais. S'il permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux, on relève qu'il persiste néanmoins des écarts importants et que les disparités ne se corrigent que lentement.

Les données statistiques indiquent toujours un écart de revenus de près de 20 %, davantage de travail à temps partiel et un taux d'emploi plus faible en défaveur des femmes. Plus de femmes que d'hommes vivent sous le seuil de faible revenu, soit 11,1% contre 9,5%.

Par ailleurs, on constate toujours la faible représentation des femmes dans les lieux décisionnels. À cet égard, l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes renouvelée en 2012-2013 comprend un objectif d'augmenter la présence des femmes dans les lieux de décision.

Un principe directeur du plan d'action régional stipule que l'analyse différenciée selon les sexes est intégrée dans les projets.

### 3.6 Persévérance scolaire

L'Outaouais doit composer avec un taux de décrochage scolaire parmi les plus élevés au Québec, et ce, parmi l'ensemble de sa clientèle scolaire, qu'elle soit urbaine ou rurale, anglophone ou francophone. C'est un enjeu prioritaire en matière de lutte contre la pauvreté qui est partagé par l'ensemble des partenaires. Aussi la région a-t-elle adopté une stratégie régionale qui répond à l'enjeu de la planification stratégique régionale 2007-2012 visant à « Promouvoir l'éducation et faire de la réussite éducative des jeunes une priorité collective régionale ». Cette stratégie comprend plus spécifiquement une orientation stratégique visant à « Améliorer la persévérance scolaire et promouvoir la réussite éducative, en partenariat avec les étudiants et les acteurs du milieu, notamment les employeurs, en poursuivant la stratégie globale entreprise par les commissions scolaires, les collèges et les universités.

La Table éducation Outaouais (TÉO) a adopté les grandes orientations de la Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire de l'Outaouais en octobre 2008, celle-ci prévoyant les axes d'intervention suivants :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs de l'Outaouais autour de la cause de l'amélioration de la persévérance scolaire;
- Communiquer à l'ensemble des acteurs de l'Outaouais des informations récentes et claires concernant la persévérance scolaire;
- Valoriser l'éducation comme outil de développement personnel, social et économique, et valoriser la profession enseignante;
- Adapter la stratégie régionale pour améliorer la persévérance scolaire aux réalités des différents milieux de l'Outaouais.

La Table éducation Outaouais a mandaté le Comité pour l'amélioration de la persévérance scolaire (CAPS), composé des principaux acteurs régionaux concernés, de superviser la mise en œuvre de la Stratégie régionale à l'échelle locale et régionale.

Une entente spécifique d'une durée de 3 ans visant à mettre en œuvre la stratégie régionale dotée d'un budget de 865 000 \$ est présentement en processus de signature par les parties.

### 3.7 Accès aux services de garde

L'Outaouais connaît une croissance démographique continue depuis 1991. Entre 2001 et 2006, on recense une augmentation de population de 6,8% dans la ville de Gatineau et de 17 % dans la MRC Des-Collines-de-l'Outaouais. La Ville de Gatineau regroupe davantage de jeunes ménages que les MRC rurales. La région est ainsi confrontée à une demande accrue de services de garde et à un déficit de places disponibles dans les garderies à contribution réduite.

Cette problématique a notamment une incidence négative sur l'accès au marché du travail et sur l'amélioration des revenus des femmes en situation de pauvreté. Par ailleurs, les enfants de 0-5 ans qui n'ont pas accès aux programmes éducatifs, à la stimulation précoce

et à la socialisation du réseau des garderies entrent bien souvent à l'école avec un retard sur ceux qui en ont bénéficié compromettant du coup les chances de réussite scolaire et la prévention du décrochage, un enjeu majeur en Outaouais.

### **3.8 Transport collectif**

Mandatée par la CRÉO et le MTQ, la société Gestrans a procédé à une étude approfondie de la situation du transport collectif et adapté dans les MRC de Papineau, de Pontiac, La Vallée-de-la Gatineau et Des-Collines-de-l'Outaouais. Cette étude visait aussi à élaborer des pistes de solution pour harmoniser et consolider les modes de transport à travers la région. Le rapport final déposé en janvier 2010 et l'élaboration subséquente d'un plan d'action régional intégré du transport collectif régional constituent une source d'informations importantes dans la conception des plans d'action locaux de lutte contre la pauvreté et offrent des avenues de solution dans leur mise en œuvre.

Les consultations menées par la société Gestrans font état de besoins liés aux études, au travail, à la recherche d'emploi, aux activités de formation à l'emploi, aux achats, à l'accès aux petits services et aux loisirs de même qu'aux soins de santé et aux services communautaires et à la visite des parents et des amis. La mobilité des personnes et l'accès à des moyens de transport fonctionnels et adaptés aux besoins sont des enjeux majeurs en matière de lutte contre la pauvreté et d'inclusion sociale.

Si la Ville de Gatineau bénéficie d'un système de transport en commun bien développé offert par la STO, on y retrouve néanmoins des enjeux importants en termes de desserte pour les déplacements non directement reliés au travail et de coûts pour les personnes moins nanties.

Notons qu'en 2008, le MTQ et la CRÉO signait une convention visant à mettre en place les modalités de réalisation du plan d'action régional intégré du transport collectif sur le territoire de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO). Cette entente annuelle assortie d'un budget annuel de 200 000 \$ a été reconduite à nouveau en juillet 2011.

## 4. Portrait de la concertation régionale et territoriale

### 4.1 Au palier régional

La Conférence régionale des élus de l'Outaouais interagit avec plusieurs instances de concertation régionale concernées et interpellées par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ces organisations ont été invitées et ont participé à différents moments et à différents niveaux aux consultations et aux rencontres qui ont permis d'élaborer le plan d'action de l'Outaouais.

Leur contribution devrait être sollicitée à nouveau lors de l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'action locaux prévus en 2012.

#### **La Commission Développement social et santé de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais**

La Commission Développement social et santé regroupe vingt partenaires représentant les territoires et les associations de l'Outaouais. Elle est le lieu de concertation des acteurs de la région visant à assurer la vitalité des collectivités, l'amélioration de la santé et le mieux-être de la population par la participation active des citoyennes et des citoyens à leur développement et à celui de leur communauté, par la promotion de saines habitudes de vie et par l'accessibilité des services dans le respect des droits fondamentaux.

Dans le respect des missions et des mandats respectifs des acteurs de la région, la Commission vise à développer des stratégies régionales concertées qui verront à assurer l'accessibilité et la proximité des services pour chaque territoire de la région, à accroître la vitalité des communautés, à favoriser la participation active des individus face à leur mieux-être, à réduire les inégalités socioéconomiques par la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, et à s'ajuster aux changements démographiques anticipés.

#### **La Table éducation Outaouais (TEO)**

La mission de la Table Éducation Outaouais est d'améliorer la persévérance scolaire, de créer un meilleur arrimage entre la formation et les besoins locaux du marché du travail de valoriser la formation professionnelle et la formation technique et aussi de valoriser la profession enseignante. Unique au Québec, la Table Éducation Outaouais est une table de concertation issue du milieu qui s'attaque aux enjeux régionaux, notamment les enjeux social, géographique et économique. Elle regroupe les premiers décideurs du réseau de l'éducation et des partenaires socio-économiques : les présidences et directions générales des commissions scolaires, des collèges publics et privés, la présidence et le recteur de l'Université du Québec en Outaouais, la directrice de santé publique de l'Agence régionale de santé, la présidente et le directeur général de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et les directeurs régionaux des ministères de l'Éducation, de l'Immigration et des Communautés Culturelles et de Emploi-Québec.

### **La Table jeunesse Outaouais (TJO)**

La **TJO** a pour mission de favoriser l'implication citoyenne des jeunes de 12 à 35 ans dans le développement local et régional de l'Outaouais. Elle vise, entre autres, à stimuler l'intérêt des jeunes à s'impliquer dans le développement de leur milieu, à favoriser leur représentation dans le développement régional et à encourager et maintenir la concertation entre les partenaires locaux et régionaux.

### **La Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais (TROCAO)**

La **TROCAO** a pour mission de mobiliser les organismes communautaires autonomes de l'Outaouais afin de promouvoir l'action communautaire et défendre les droits et intérêts communs de ses membres. Elle regroupe plus de 120 organismes membres. La **TROCAO** a été invitée à joindre le comité régional de coordination du plan de lutte contre la pauvreté mis en place par la **CRÉO**.

### **La Table de concertation sur la faim et le développement social de l'Outaouais (TCFDSO)**

La **TCFDSO** a connu ses débuts en 1996 et a été incorporée en novembre 2000. Sa mission est de promouvoir le droit à la sécurité alimentaire par le soutien aux quelques 39 organismes membres dans la mise en œuvre de programmes efficaces d'aide et d'entraide alimentaires dans la perspective du développement social pour contrer la faim. La **TCFDSO** fait partie du comité régional de coordination du plan de lutte contre la pauvreté de la **CRÉO**.

### **La Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance (CRILI)**

La **CRILI** est un lieu de coordination et de partenariat entre les différentes instances gouvernementales, municipales et communautaires afin de coordonner les interventions dans la lutte à l'itinérance en Outaouais. Présidée par l'Agence de santé et de services sociaux de l'Outaouais, elle regroupe 25 membres dont un représentant de la **CRÉO**.

### **Le Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais (CRIO)**

Le **CRIO** est un regroupement régional d'organisations solidairement engagées dans la lutte à l'itinérance. Il se veut d'abord un lieu de concertation et d'action. Sa mission est de contrer le phénomène d'itinérance et d'exclusion en vue de bâtir une société plus inclusive en regroupant les organismes de l'Outaouais impliqués dans la lutte à l'itinérance. Le **CRIO** regroupe 25 partenaires communautaires.

### **L'Assemblée de groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)**

AGIR est un organisme de concertation entre les femmes et les groupes de femmes de l'Outaouais qui travaille à promouvoir et à défendre les droits des femmes et à modifier les rapports d'inégalité sur les plans social, économique, politique et culturel. AGIR regroupe des centres de femmes, des groupes de soutien, des maisons d'hébergement et des comités de la condition féminine de syndicats. Ses membres oeuvrent dans des domaines multisectoriels, dont l'éducation populaire, la violence, la santé, la famille, l'immigration, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'amélioration des conditions de travail.

### **Le regroupement des associations des personnes handicapées de L'Outaouais (RAPHO)**

Le RAPHO est un organisme sans but lucratif ayant pour mission la promotion, les intérêts et la défense collective des droits des personnes vivant avec un handicap sur le territoire de l'Outaouais. Il regroupe 29 associations et organismes répartis sur l'ensemble du territoire de la région.

### **Le regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)**

Le ROHSCO représente les OBNL d'habitation de l'Outaouais. Il fait la promotion de ce mode d'habitation et représente les organismes auprès de diverses instances. Il offre des services propres à soutenir leur développement et favorise l'obtention de réponses adéquates aux besoins des organismes ainsi que des locataires représentés.

### **Le regroupement des organismes communautaires en santé mentale en Outaouais (ROCSMO)**

Le ROCSMO est composé d'organismes à but non lucratif qui soutiennent des personnes vivant avec un problème de santé mentale, un trouble mental ou des difficultés psychologiques ou émotives importantes ainsi que leur familles et proches. Les onze organismes communautaires membres du Regroupement sont présents sur l'ensemble de la région de l'Outaouais québécois.

### **La Table de concertation des aînés et des retraités de l'Outaouais (TCARO)**

La TCARO a pour mission d'assurer la coordination entre les organismes qui oeuvrent auprès des aînés ou des retraités de l'Outaouais. Elle est la porte-parole et l'interlocutrice régionale auprès des instances gouvernementales pour les questions qui touchent les aînés et les retraités de l'Outaouais, entre autres, en ce qui concerne leurs conditions de vie telles que la pauvreté, la sécurité, la santé, et le transport. La TCARO regroupe 20 organismes affiliés.

### **L'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO)**

L'ACPEO s'est donnée comme mission première de répondre aux besoins et aux attentes particulière de ses membres tout en favorisant le rassemblement des intervenants de la petite enfance de notre région. Souhaitant devenir la référence en Outaouais, l'ACPEO mise sur l'évaluation constante des besoins, des changements et des enjeux avec lesquels ses membres doivent transiger au quotidien. Elle vise à maintenir et à développer des services de qualité, ouvrant la voie à une amélioration continue du réseau.

## **4.2 Au palier local (territoires des MRC)**

Au cours de la dernière année, l'agent de développement de la CRÉO est intervenu auprès des principales instances de concertation en développement social dans chacun des territoires de MRC afin d'informer, d'échanger et de mobiliser les intervenants autour du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté.

Compte tenu de leur connaissance du milieu ces instances de concertation locales sont en première ligne et elles devraient travailler en partenariat avec les MRC et dans le processus de préparation des plans d'action locaux. Elles devraient assurer l'arrimage avec les autres concertations et les projets existants dans leur territoire.

Il est à noter que chacune de ces concertations locales a un membre au comité régional de coordination du plan de lutte contre la pauvreté de la CRÉO, assurant ainsi un lien fonctionnel entre le plan d'action régional et les plans d'action locaux.

### **4.2.1 Ville de Gatineau**

#### **Commission Gatineau ville en santé**

La Commission est composée d'organismes et d'institutions membres nommés par résolution du conseil municipal œuvrant dans différents secteurs d'activités (municipalité, éducation, santé et services sociaux, organismes ou associations communautaires et secteur privé). Elle a comme mandat de favoriser le partenariat et la participation des citoyens et des citoyennes et des forces vives des communautés locales dans le but de promouvoir et d'améliorer la qualité de vie et le mieux-être en misant sur l'innovation et des résultats. Elle a la responsabilité de transmettre au Conseil municipal et à l'administration les recommandations sur les enjeux retenus.

L'agent de développement de la CRÉO responsable du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté y siège à titre de personne-ressource.

#### 4.2.2 MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

##### Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau

Présidée par le préfet de la MRC et bien implantée dans le milieu, la table de développement social regroupe plus de 20 partenaires des secteurs publics, parapublics et communautaires. À l'hiver 2012, la Table de développement social a lancé un appel de candidatures afin de recruter un chargé de projet pour la rédaction du plan d'action local. Le chargé de projet, maintenant en poste, aura pour mandat au cours de la prochaine année d'élaborer le plan d'action triennal de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et d'en assurer la mise en œuvre et le suivi.

#### 4.2.3 MRC de Pontiac

##### Table de développement social du Pontiac

Animée par le CSSS du Pontiac, la Table de développement social est bien implantée dans le milieu. Formée de plus de 20 partenaires des secteurs publics, parapublics et communautaires, elle a déjà amorcé la réflexion quant au plan d'action local. La Table de soutien à l'autonomie, qui regroupe les organismes institutionnels et communautaires œuvrant auprès des personnes âgées a également été sollicitée dans le développement du PAL Lutte contre la pauvreté.

#### 4.2.4 MRC de Papineau

##### Table de développement social du territoire de la MRC de Papineau

La MRC de Papineau se divise en deux territoires où les instances de concertation ont été réactivées récemment. Dans le secteur de la Petite-Nation, le CSSS a relancé son instance de concertation locale. La Table de développement social du territoire de la MRC de Papineau regroupe plus de 20 partenaires des secteurs publics, parapublics et communautaires. Bien informée des enjeux de la lutte contre la pauvreté dans le milieu, le regroupement devrait se mobiliser autour d'un plan d'action local.

Dans le secteur de la Basse-Lièvre, il n'y a pas d'instance de concertation formelle. Cependant, le 29 février 2012, le CSSS de Papineau invitait plus de 50 personnes des secteurs publics, parapublics, communautaires et économiques à une présentation du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté et du portrait du développement des communautés. Une proposition de mise en place d'un comité local est en discussion.

#### **4.2.5 MRC Des Collines-de-l'Outaouais**

Compte-tenu qu'il n'existe pas de table de développement social dans la MRC Des Collines-de-l'Outaouais, un comité a été formé en janvier 2012 pour planifier la démarche au niveau local. Le comité est formé de représentants des différents organismes oeuvrant dans le développement social sur le territoire de la MRC, soit le CSSS du Pontiac, le CSSS de Papineau, le CSSS des Collines, le CLD des Collines-de-l'Outaouais, le CIEL des Collines, Collines en forme, le Centre de ressources familiales de l'Outaouais (CRFO), le réseau des proches aidants, Transports Adaptés et Collectifs des Collines, le comité Persévérance scolaire, la Maison Libère-Elles et l'Alliance alimentaire des Collines. Une démarche est présentement en cours afin de mener à la création d'une table de développement social d'ici peu.

### **5. Les ententes spécifiques et l'entente administrative en transport**

Les partenaires de la région ont signé plusieurs ententes spécifiques qui comportent des objectifs qui sont en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les initiatives et les projets issus des plans d'action régionaux et locaux devront prendre en compte et s'arrimer avec le financement de projets connexes ou apparentés dans les ententes spécifiques. De plus, une entente administrative a été conclue avec le MTQ.

#### **5.1 Entente spécifique sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées dans la région de l'Outaouais**

**Partenaires :** MFA, MAMROT, CRÉO

**Échéance :** 2012-2013

**Objectifs généraux :**

- Contribuer à la conception ou au soutien de projets visant à améliorer la condition de vie des aînés;
- Favoriser la participation sociale des aînés au développement de leur communauté locale et régionale.

#### **5.2 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Outaouais 2011-2013**

**Partenaires :** MCCCCF, MAMROT, AGIR, CRÉO

**Échéance :** 2013

**Objectifs de l'entente :**

- Promouvoir des modèles et des comportements égalitaires;
- Favoriser l'égalité économique entre les hommes et les femmes;
- Favoriser une meilleure conciliation des responsabilités familiales et professionnelles ou scolaires;
- Accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles.

**5.3 Entente spécifique sur le développement de l'économie sociale dans la région de l'Outaouais**

**Partenaires :** MAMROT, MESS, CRÉO, TJO, Pôle régional d'économie sociale de l'Outaouais, Ministre responsable de la région de l'Outaouais.

**Échéance :** 2014-2015

**Objectifs généraux :**

- Promotion de l'économie sociale et mise en marché des produits et services de l'économie sociale;
- Consolidation, expérimentation et développement de nouveaux créneaux et de nouvelles entreprises d'économie sociale;
- Concertation, réseautage et partenariats;
- Renforcement des capacités des gestionnaires et des membres des conseils d'administration des entreprises d'économie sociale.

**5.4 Entente spécifique sur la régionalisation de l'immigration en Outaouais**

**Partenaires :** MICC, MESS, MELS, MAMROT, CRÉO, Conseil régional des partenaires du marché du travail, ministre responsable de la région de l'Outaouais.

**Échéance :** 2012-2013

**Objectifs généraux :**

- Promouvoir l'immigration comme un facteur de développement économique, social, et culturels essentiel à la région de l'Outaouais;
- Consolider et développer le potentiel attractif de l'Outaouais;
- Favoriser l'intégration professionnelle, sociale et culturelle des personnes immigrantes et leur rétention dans la région.

**5.5 Entente spécifique visant la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire en Outaouais**

**Partenaires :** MELS, Emploi Québec, Mamrot, ASSSO, CRÉO, Table éducation Outaouais, Partenariat pour la persévérance scolaire (Réunir Réussir), Commission scolaire des Draveurs, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Commission scolaire au Coeur-des-Vallées, Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Commission scolaire Western Québec, TJO, Conseil des partenaires du marché du travail, ministre responsable de la région de l'Outaouais.

**Échéance** : juin 2013

**Objectifs généraux**

- Assurer la mobilisation et favoriser l'engagement de tous les acteurs concernés dans chaque territoire en plus des milieux de l'éducation, notamment les entreprises, les élus municipaux, les dirigeants et agents de développement des divers organismes parapublics et communautaires, les parents, les élèves, les étudiants et les citoyens intéressés par la question de la persévérance scolaire;
- Favoriser la réalisation d'activités et initiatives qui permettront d'atteindre un taux de diplomation de 80 % d'ici 2020 à l'échelle de la région de l'Outaouais et de réduire de 10 % le taux de décrochage des jeunes de moins de vingt ans sur cette période.

L'entente comporte trois volets d'intervention, dont voici les objectifs spécifiques :

**Volet concertation / mobilisation / coordination (local, régional)**

- Proposer et mettre en œuvre un plan d'action local pour chaque territoire des MRC, pour la Ville de Gatineau et aussi développer la vision commune entre les acteurs régionaux et locaux;
- Proposer et mettre en œuvre un plan des actions régionales structurantes.

**Volet communication**

- Assurer le déploiement d'une stratégie de communication régionale à l'égard de la persévérance scolaire en Outaouais.

**Volet activités / initiatives / projets (local, régional)**

- Soutenir la réalisation d'initiatives locales et régionales visant l'atteinte des objectifs de la Stratégie régionale pour l'amélioration de la persévérance scolaire.

**5.6 Entente administrative concernant les modalités de réalisation du plan d'action régional intégré du transport collectif sur le territoire de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais**

**Partenaires** : MTQ et CRÉO

**Échéance** : entente annuelle pour l'année 2012

**Objets de la convention :**

- Stabiliser et optimiser les services de transport collectif en milieu rural et mieux répondre aux besoins des citoyens sur le territoire de la CRÉO;
- Mettre en place les dispositifs nécessaires favorisant la réalisation d'une partie des actions prévues au plan d'action régional intégré du transport collectif en Outaouais;
- Harmoniser et consolider les différents modes de transport dans la région.

**Budget annuel** : 200 000 \$ à parts égales entre le MTQ et la CRÉO.

## 6. Gouvernance régionale

Le *Plan d'action de l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015* a été adopté par le conseil d'administration de la CRÉO le 13 février 2012. Il précise les orientations stratégiques, les principes directeurs et les problématiques qui ont fait l'objet de consensus lors des consultations et des échanges tenus au cours de la dernière année. Au niveau des objectifs, il identifie la Ville de Gatineau et les quatre (4) MRC de l'Outaouais comme les partenaires prépondérants de sa mise en oeuvre.

En concordance avec les orientations du plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, le plan d'action de l'Outaouais vise à rapprocher les décisions des milieux locaux en confiant à la Ville de Gatineau et aux quatre (4) MRC la responsabilité d'élaborer des plans d'action locaux de lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre de projets et d'initiatives de développement en fonction de leur réalité et de leurs besoins respectifs. Elles auront à assurer la coordination des activités de concertation sur leurs territoires et elles seront responsables de la gestion administrative de l'enveloppe budgétaire qui leur a été attribuée par résolution du conseil d'administration le 13 février 2012.

À cet effet, le 26 mars 2012, les membres du conseil d'administration de la CRÉO ont mandaté le directeur général pour conclure des ententes de partenariat particulier avec la Ville de Gatineau et les MRC. Ces ententes préciseront le rôle et les responsabilités de chacune des parties. Elles confirmeront leur engagement à utiliser l'aide financière aux fins pour lesquelles elle est accordée selon les orientations stratégiques, les principes directeurs et les objectifs du *Plan d'action de l'Outaouais pour la solidarité et l'inclusion sociale 2011-2015*, de même que selon les normes du FQIS et le cadre de gestion prévu à l'*Alliance régionale pour la solidarité*.

Par ailleurs, le 26 mars 2012, les membres du conseil d'administration de la CRÉO ont confirmé le maintien en place du comité régional de coordination et l'ont mandaté pour :

- Assurer la concertation et la mobilisation des acteurs de la région dans la mise en œuvre du plan d'action régional;
- Prioriser et recommander les projets régionaux à mettre en place dans le cadre du plan d'action régional.

Et ils ont confirmé le maintien du comité de pilotage et l'ont mandaté pour :

- Accompagner le coordonnateur régional dans le suivi des activités liées à la mise en œuvre du plan d'action régional;
- Voir à l'analyse des projets prioritaires et recommandés par le comité régional de coordination.

## 7. Répartition du budget régional FQIS

En concordance avec le mode de gouvernance retenu, la région a opté pour une répartition budgétaire décentralisée, axée sur une gestion de projets simplifiée et encadrée dans les ententes de partenariat particulier qui seront convenues entre la CRÉO et la Ville de Gatineau et les MRC. Afin de soutenir la mise en œuvre des plans d'action locaux chacun des territoires se verront confier au cours des années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, un montant calculé selon des paramètres de répartition semblables à ceux utilisés par le MESS dans la distribution du budget entre les régions du Québec.

En réponse à une préoccupation exprimée par plusieurs partenaires lors des consultations, nous avons ajouté à l'indice de défavorisation collective utilisé par le MESS, un critère de pauvreté individuelle calculé selon le nombre de personnes à faible revenu sur la population totale du territoire. Dans la répartition territoriale, nous prenons ainsi en compte la présence de communautés et d'individus moins favorisés vivant dans les territoires plus favorisés.

Par ailleurs, nous réservons 10 % du budget pour les projets régionaux.

➤ **Critères de répartition entre les territoires :**

- Montant de base : 20 %
- Répartition de la population par territoires : 5 %
- Densité de population par territoires : 5 %
- Pauvreté individuelle : 35 %
- Pauvreté collective : 35 %

➤ **Budget total FQIS et répartition :**

|                                                   |                             |
|---------------------------------------------------|-----------------------------|
|                                                   | 3 820 403 \$                |
| • Frais de coordination et de gestion :           | (350 000 \$ sur 5 ans, 9%)* |
| • <b>Solde disponible pour les projets FQIS :</b> | 3 470 403 \$ sur 3 ans      |
| - Projets territoriaux :                          | 3 090 403 \$ (81 %)         |
| - Projets régionaux :                             | 380 000 \$ (10 %)           |

\* Les frais de coordination et de gestion incluent un versement de 70 000 \$ reçu par la CRÉO en novembre 2010 pour l'élaboration du plan d'action régional et une réserve de 75 000 \$ pour la coordination et l'élaboration des plans d'action locaux.

➤ **Répartition pour les projets territoriaux :**

|                                            |                             |
|--------------------------------------------|-----------------------------|
| • Ville de Gatineau :                      | 1 019 833 \$ (33 %)         |
| • MRC Vallée-de-la-Gatineau :              | 679 888 \$ (22 %)           |
| • MRC Pontiac :                            | 556 273 \$ (18 %)           |
| • MRC Papineau :                           | 494 464 \$ (16 %)           |
| • <u>MRC des Collines-de-l'Outaouais :</u> | <u>339 945 \$ (11 %)</u>    |
| <b>Total :</b>                             | <b>3 090 403 \$ (100 %)</b> |

➤ **Frais de coordination des plans d'actions locaux**

La CRÉO, l'ASSSO et les territoires se sont entendus pour soutenir et partager les frais de coordination nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des cinq (5) plans d'actions locaux au cours des trois (3) prochaines années. La Ville de Gatineau et les quatre MRC disposeront ainsi d'un budget annuel maximal de 25 000 \$, pour les trois années de l'entente de partenariat convenue avec la CRÉO.

La contribution totale des partenaires financiers pour les trois années est répartie comme suit :

|                                                                      |                   |
|----------------------------------------------------------------------|-------------------|
| • Fond de développement régional de la CRÉO :                        | 150 000 \$        |
| • Programme de soutien au développement des communautés de l'ASSSO : | 75 000 \$         |
| • Fonds québécois d'initiatives sociales :                           | 75 000 \$         |
| • Contribution des territoires :                                     | 75 000 \$         |
| <b>Total :</b>                                                       | <b>375 000 \$</b> |

## 8. Processus d'élaboration du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté

L'élaboration du plan d'action régional s'est fait de concert avec tous les partenaires concernés de la région. En plus d'assurer une présence soutenue dans le milieu pour bien informer, échanger et mobiliser les intervenants, la CRÉO a également favorisé les échanges intersectoriels en organisant trois consultations générales regroupant plus de 50 partenaires.

### Les étapes de réalisations :

- Embauche par la CRÉO d'une ressource chargée de l'élaboration du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté en novembre 2010;
- Constitution d'un comité de pilotage formé d'une représentante de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Outaouais, de deux représentants d'Emploi Québec Outaouais, de l'agent de développement responsable du développement social et du directeur général adjoint de la CRÉO;
- Organisation d'une première journée de travail le 27 avril 2011 regroupant 50 partenaires des secteurs publics, parapublics, sociaux et communautaire qui a permis d'établir un consensus sur la vision, les enjeux régionaux et les orientations stratégiques;
- Organisation d'une deuxième journée de travail le 20 mai 2011 regroupant 50 partenaires des secteurs publics, parapublics, sociaux et communautaires portant sur le modèle d'intervention de l'approche territoriale intégrée;
- 17 juin 2011, annonce de la subvention régionale de 3,8M\$ et dépôt du cadre d'élaboration de l'Alliance régionale par le MESS;
- 29 août 2011, adoption par le Conseil d'administration de la CRÉO d'une résolution sur le processus d'élaboration du plan d'action et sur la constitution d'un comité régional de coordination;
- Constitution du comité régional de coordination en septembre 2011 formé de 15 représentants des territoires et des problématiques de la pauvreté;
- Tenue de trois réunions du comité régional de coordination portant sur le partage des responsabilités et la distribution budgétaire et les propositions des objectifs et des résultats visés par le plan d'action régional de lutte contre la pauvreté;
- Organisation d'une consultation le 20 janvier 2012 regroupant 45 partenaires des secteurs publics, parapublics, sociaux et communautaires portant sur les objectifs et les résultats visés dans le plan d'action régional;
- Nombreuses rencontres de partage d'information avec les instances de concertation et les organismes interpellés par la lutte contre la pauvreté dans tous les territoires de MRC;
- Participation de l'agent de la CRÉO aux réunions de la Commission régionale intersectorielle de lutte à l'itinérance;
- Participation de l'agent de la CRÉO à titre de personne-ressource à la Commission Gatineau ville en santé.

- 13 février 2012, adoption par le conseil d'administration de la CRÉO des résolutions sur :
  - Le plan d'action régional de lutte contre la pauvreté 2012-2015;
  - L'utilisation et le partage de l'enveloppe budgétaire;
  - La délégation de signature de l'Alliance pour la pauvreté à la présidente.
- 26 mars 2012, adoption par le conseil d'administration de la CRÉO des résolutions sur:
  - Les ententes de partenariat avec les MRC et la Ville de Gatineau;
  - La gestion et la coordination régionale;
  - Le rôle et les responsabilités du comité de pilotage et du comité régional de coordination.
- 20 avril 2012, approbation du portrait de situation régional par le comité régional de coordination;
- 7 mai 2012, adoption par le conseil d'administration de la CRÉO du portrait de situation régional.



## **9. PLAN D'ACTION DE L'OUTAOUAIS POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2011-2015**

---

---

# PLAN D'ACTION DE L'OUTAOUAIS POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2011-2015

## Introduction

Les membres du comité régional de coordination ont le plaisir de déposer le projet de plan d'action de lutte contre la pauvreté 2012-2015 pour la région de l'Outaouais.

L'adoption du plan d'action régional par le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) précède la signature de l'Alliance régionale pour la solidarité entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) représentée par la ministre, Madame Julie Boulet, et la CRÉO, représentée par sa présidente, Madame Paulette Lalande.

Ce document est le fruit d'une réflexion et d'un travail entrepris il y a un an par la CRÉO en réponse à l'invitation du MESS de coordonner et d'élaborer un plan d'action en Outaouais. Grâce à la collaboration inestimable des membres du comité de pilotage (annexe 1) au départ, et des 15 partenaires formant le comité régional de coordination du plan d'action (annexe 2) par la suite, nous avons pu informer, mobiliser et consulter plus de 200 intervenants sur tous les territoires de la région de l'Outaouais au cours de la dernière année.

Ainsi, plus de 50 participants se sont présentés à chacune des journées de travail des 27 avril et du 20 mai 2011 portant sur la vision, les enjeux, les orientations stratégiques et sur l'approche territoriale intégrée, et plus récemment, le 20 janvier 2012, plus de 45 acteurs de la région sont venus échanger sur le projet du plan d'action régional à soumettre au conseil d'administration.

Aussi, toujours dans le but de bien informer et mobiliser les partenaires de la région, en cours d'année, l'agent de développement de la CRÉO a participé à de nombreuses rencontres d'informations et d'échanges avec les instances de concertation régionales et locales et les organismes concernés et impliqués dans la lutte contre la pauvreté.

Par ailleurs, afin de bien cibler nos actions et d'agir efficacement tant au niveau régional qu'auprès des communautés locales plus vulnérables, la région s'est dotée d'indicateurs de développement des communautés et de portraits régionaux très élaborés qui nous permettent de brosser un état de situation précis sur plusieurs facettes des inégalités socioéconomiques régionales.

La consultation et l'analyse de ces mêmes portraits permettront maintenant aux responsables de l'élaboration des plans d'action locaux de bénéficier de sources d'information variées et bien étoffées pour soutenir l'identification des besoins et des priorités de leur territoire.

En conclusion, nous pouvons affirmer que les partenaires et les intervenants de la région se sont bien mobilisés autour des enjeux de la pauvreté et de l'exclusion sociale et que les outils d'informations et les ressources financières dont nous disposons devraient nous permettre de réaliser des projets porteurs et pérennes pour le mieux-être des citoyennes et des citoyens de l'Outaouais.

Le comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté

# PLAN D'ACTION DE L'OUTAOUAIS POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2011-2015

## Vision

- ➔ L'Outaouais est une région frontalière, égalitaire, solidaire et inclusive. Elle aspire à améliorer les conditions de vie et le mieux-être de sa population en assurant autant le développement du potentiel des citoyennes et des citoyens qui la composent que la vitalité et les forces de ses communautés.

## Enjeux

- ➔ Élaborer une stratégie régionale intégrée de lutte à la pauvreté en :
  - 1) Optimisant la concertation des intervenants locaux et régionaux;
  - 2) Mobilisant le milieu avec des projets et des actions concrètes;
  - 3) Préconisant les interventions intersectorielles (santé, éducation, emploi, développement social, développement économique, approche citoyenne, etc.);
  - 4) Instaurant une synergie entre le développement économique local et le développement social.
- ➔ Briser les approches en silos et favoriser les actions concertées des intervenants de la région de façon à en améliorer la cohérence et l'efficacité
- ➔ Soutenir les initiatives d'amélioration du revenu par la persévérance scolaire, la qualification et l'emploi
- ➔ Assurer la réponse aux besoins essentiels des populations en situation de vulnérabilité (logement, nourriture, vêtements et ameublement)
- ➔ Briser l'isolement en développant et en favorisant la participation aux réseaux de la communauté.

## Orientations stratégiques

- ➔ Favoriser le développement des communautés par la valorisation de l'entraide et la mise en place et le soutien aux solidarités régionales, locales et communautaires
- ➔ Favoriser l'inclusion sociale et le développement de l'autonomie en soutenant la participation active des citoyennes et des citoyens face à leur mieux-être et au développement de leur communauté
- ➔ Favoriser la réduction des inégalités socioéconomiques par le soutien aux initiatives du développement régional, local et communautaire
- ➔ Miser sur les actions où les organismes de la région sont des acteurs prépondérants dans la lutte à la pauvreté.

# PLAN D'ACTION DE L'OUTAOUAIS POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2011-2015

## Principes directeurs

Le comité régional de coordination propose les principes directeurs suivants :

### Au niveau régional :

- ➔ Les enjeux, les orientations stratégiques, les grands objectifs et les problématiques prioritaires sont définis dans le plan d'action régional
- ➔ Les initiatives et les projets sont analysés et évalués dans une perspective globale en concertation et en complémentarité avec le financement de projets connexes ou apparentés
- ➔ Le financement par le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) doit servir de levier et s'inscrire dans un montage financier
- ➔ L'analyse différenciée selon les sexes est intégrée au cours de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation d'un projet.

### Au niveau territorial :

- ➔ Les territoires des MRC constituent la référence administrative des plans d'action territoriaux
- ➔ Les projets et les initiatives soumis par un territoire découlent d'un plan d'action territorial ou local
- ➔ Le plan d'action identifie et priorise les problématiques territoriales ou locales et il identifie les clientèles ciblées par ses mesures
- ➔ L'approche territoriale intégrée constitue le modèle d'action privilégié
- ➔ Le cas échéant, les initiatives et les projets sont arrimés aux solidarités existantes au niveau de la région et des territoires des MRC
- ➔ Une utilisation judicieuse des fonds qui vise des retombées mesurables, structurantes et pérennes.

## PLAN D'ACTION DE L'OUTAOUAIS POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2011-2015

| Objectifs                                                                                                                                                                      | Moyens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Résultats attendus                                                                                                                                                              | Acteurs                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. Assurer la mobilisation et la concertation des intervenants, des citoyens et des citoyennes dans chacun des territoires des MRC autour de l'enjeu de la pauvreté d'ici 2015 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et impliquer les préfets et les élus locaux dans la démarche;</li> <li>- Maintien du comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté;</li> <li>- Soutien aux solidarités locales existantes;</li> <li>- Soutien à la mise en place d'instance de solidarités dans les communautés moins organisées;</li> <li>- Accompagnement de la CRÉO;</li> <li>- Valorisation et publicité des initiatives gagnantes et des meilleures pratiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les MRC déposent un plan d'action en concertation avec les intervenants, les citoyennes et les citoyens de leur territoire.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MRC;</li> <li>- CSSS;</li> <li>- Emploi-Québec;</li> <li>- Concertations locales;</li> <li>- Organismes communautaires;</li> <li>- Citoyennes et citoyens;</li> <li>- CRÉO;</li> <li>- Autres.</li> </ul> |

## PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

| Objectifs                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Moyens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Acteurs                                                                                                                                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>2. Élaborer des plans d'action locaux concertés dans chacun des territoires des MRC avant le 18 mai 2012 axés sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des communautés locales;</li> <li>- Les problématiques de pauvreté prioritaires et les citoyennes et les citoyens touchés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateurs de développement des 106 communautés d'appartenance de l'Outaouais;</li> <li>- Portrait de développement social;</li> <li>- Portrait de l'habitation;</li> <li>- Portrait de santé régional;</li> <li>- Portraits sectoriels;</li> <li>- Consultations intervenants et citoyens;</li> <li>- Identifier les clientèles cibles.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification par la MRC d'une instance responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action territorial ou local;</li> <li>- Chaque territoire de MRC a déposé un plan d'action avant le 18 mai 2012;</li> <li>- Les plans d'action locaux ciblent le développement des communautés en situation de vulnérabilité et les groupes cibles;</li> <li>- Évaluation annuelle des résultats;</li> <li>- Évaluation finale.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- MRC;</li> <li>- CSSS;</li> <li>- Emploi-Québec;</li> <li>- Concertations locales;</li> <li>- Organismes communautaires;</li> <li>- Citoyennes et citoyens;</li> <li>- CRÉO;</li> <li>- Autre.</li> </ul> |
| <p>3. Soutenir les partenaires locaux dans l'élaboration des plans d'action à déposer avant le 18 mai 2012</p>                                                                                                                                                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation d'un document d'information à l'intention des MRC et des partenaires;</li> <li>- Rencontres d'information et d'échange avec les partenaires locaux;</li> <li>- Accompagnement de la CRÉO, de l'ASSSO et d'Emploi-Québec.</li> </ul>                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production d'un document d'information par le CRÉO;</li> <li>- Rencontres d'informations et d'échanges;</li> <li>- Dépôt des plans d'action locaux pour adoption au CA de la CRÉO du 18 juin 2012;</li> <li>- Les plans d'action locaux sont conformes au protocole d'entente MESS-CRÉO et aux</li> </ul>                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- CRÉO;</li> <li>- ASSSO;</li> <li>- Emploi-Québec;</li> <li>- Membres du comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté.</li> </ul>                                                          |

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

| Objectifs                                                                                            | Moyens                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Acteurs                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | normes du FQIS.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 4. Assurer une distribution et une utilisation justes et équitables du budget des territoires de MRC | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Se doter de paramètres d'évaluation reconnus, fiables et équitables;</li> <li>- Analyse de scénarios et recommandation par le comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté;</li> <li>- Mettre en place un comité régional d'analyse et de suivi des projets soumis;</li> <li>- Évaluer l'utilisation et la répartition lors du premier bilan annuel.</li> </ul>           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption de la répartition du budget pour 2012-2013 au CA du 13 février 2012;</li> <li>- Mise sur pied du comité d'analyse et de suivi des initiatives et des projets en mars 2012;</li> <li>- La répartition du budget entre les territoires des MRC est revue annuellement;</li> <li>- Utilisation optimale de la subvention du FQIS à l'échéance du protocole d'entente MESS-CRÉO en 2015.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté;</li> <li>- Comité d'analyse et de suivi des initiatives et des projets;</li> <li>- MRC;</li> <li>- CA de la CRÉO;</li> <li>- Autres.</li> </ul>                          |
| 5. Agir sur les problématiques régionales prioritaires                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultation des instances responsables des plans d'action locaux;</li> <li>- Analyse des plans d'action locaux;</li> <li>- Consultation du comité régional de coordination;</li> <li>- Consultation des instances de concertation régionale et locales;</li> <li>- Financement des initiatives et des projets entre les partenaires et le budget FQIS de la CRÉO réservé aux</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les problématiques régionales prioritaires font consensus;</li> <li>- Recommandation de projets et de financement au CA par le comité régional de coordination;</li> <li>- Mise en place de mesures de soutien et d'amélioration des problématiques prioritaires;</li> <li>- Évaluation des résultats.</li> </ul>                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instance désignée responsable des plans d'action locaux par la MRC;</li> <li>- Concertations régionales et locales;</li> <li>- Comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté;</li> <li>- Bailleurs de fonds.</li> </ul> |

## PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

| Objectifs                                                                                                    | Moyens                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | Résultats attendus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Acteurs                                                                                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                              | projets régionaux.                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                               |
| 6. Définir le processus de dépôt et d'approbation des projets régionaux et territoriaux avant le 9 mars 2012 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation d'un document d'information à l'intention des MRC et des partenaires;</li> <li>- Rencontres d'information;</li> <li>- Accompagnement de la CRÉO;</li> <li>- Formation du comité d'analyse et de suivi sur le protocole et les normes du FQIS.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Production du document d'information;</li> <li>- Les instances de concertation connaissent le processus de dépôt de projets;</li> <li>- Les plans d'action territoriaux ou locaux sont conformes au protocole d'entente MESS-CRÉO et aux normes du FQIS;</li> <li>- Adoption du processus de dépôt et d'approbation des initiatives et des projets lors du CA du 26 mars 2012.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de pilotage;</li> <li>- Comité régional de coordination;</li> <li>- CA de la CRÉO.</li> </ul> |

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

## Annexe 1

### Liste des problématiques régionales proposées par le comité régional de lutte contre la pauvreté

- ➔ Sécurité et dépannage alimentaire
- ➔ Itinérance
- ➔ Logement
- ➔ Intégration socioprofessionnelle
- ➔ Persévérance scolaire
- ➔ Transport collectif
- ➔ Égalité hommes-femmes
- ➔ Saines habitudes de vie
- ➔ Accès aux services de base (logement, nourriture, vêtements, ameublement)
- ➔ Accès aux services de garde
- ➔ Autres.

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

## Annexe 2

### Membres du comité de pilotage du plan d'action régional de lutte contre la pauvreté

#### Coordonnateur

- ➔ M. Pierre Legros, agent de développement, CRÉO

#### Membres

- ➔ M. Alain Ranger, directeur du service aux opérations, Emploi-Québec
- ➔ Mme Hélène Viau, conseillère en main-d'œuvre, Emploi-Québec
- ➔ Mme Pauline Fortin, adjointe à la directrice de la Santé publique et coordonnatrice du service de promotion, ASSSO
- ➔ M. Charles Blais, directeur général adjoint, CRÉO
- ➔ M. Richard Sévigny, agent de développement, CRÉO.

# PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ 2012-2015

## Annexe 3

### Membres du comité régional de coordination de lutte contre la pauvreté

#### Coordonnateur

- ➔ M. Pierre Legros, agent de développement, CRÉO

#### Membres partenaires

- ➔ M. Alain Ranger, MESS
- ➔ Mme Hélène Viau, MESS
- ➔ Mme Pauline Fortin, ASSSO
- ➔ Mme Isabelle Paradis, ASSSO (itinérance)
- ➔ Mme Nathalie Lepage, Centraide
- ➔ M. François Grenier, agent régional, Québec en forme
- ➔ M. André Dolbec, président, TCFDSO (sécurité alimentaire)
- ➔ Mme Mélanie Sarrazin, directrice générale, TROCAO
- ➔ Mme Mélanie Boulet, agente CLD, MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
- ➔ M. Paul Nicole, responsable développement social p.i., Ville de Gatineau
- ➔ Mme Sonia Latulippe, agente de développement social CLD, MRC des-Collines-de-l'Outaouais
- ➔ M. Yves DesTroismaisons, organisateur communautaire CSSS, MRC de Papineau
- ➔ M. Paul Drouin, organisateur communautaire CSSS, MRC de Pontiac
- ➔ M. Richard Sévigny, agent de développement, CRÉO.